

LE PROVISOIRE QUI DURE

NUMÉRO 3552 - PARUTION DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014 - 68^e ANNÉE

*Bâtiments, associations, organismes :
leur durée de vie devait être limitée,
et pourtant ils sont toujours là.*

R 92525-3552 -F:1,50€



3 789252 501509 33552

Economie

CCI DE GRENOBLE

37 suppressions de postes

Page 10

Territoires

LOGEMENT SOCIAL/LOI SRU

Le cri d'alarme du maire
de Ruy-Montceau

Page 16

PORTRAIT

Bièvre-Isère, les clés de
l'intercommunalité



Yannick Neuder

Pages 18-19

L'ALMANACH DAUPHINOIS 2015 EST ARRIVÉ !

Napoléon, Stendhal et Gambetta ; des fondateurs de canons et de drôles d'abbés ; des amoureux de la Clairette et des amateurs de gentiane ; des médaillés olympiques et des musiciens berjalliens. Tous se sont donné rendez-vous dans les pages de l'Almanach Dauphinois, 49^e du nom.

« Avant Grenoble, j'étais un aventurier, à Grenoble, j'étais prince. » : le 7 mars 1815, l'Empereur échappé de l'île d'Elbe entre triomphalement dans la capitale dauphinoise, après une folle remontée à travers les Alpes dont le point culminant sera la prairie de Laffrey. L'almanach dauphinois revient sur cette fabuleuse épopée, et sur bien d'autres.

On y retrouve toutes les rubriques habituelles : la faune avec le chevreuil et la flore avec le coquelicot ; le calendrier et ses lunes ; les foires et marchés ; la revue internationale ; les Nouvelles de l'année complétées par le bilan des J.O. de Sochi ; le conte et les blagues de Fafois... Et, bien sûr nos chers centenaires, plus en forme que jamais !

En vente chez votre marchand de journaux : 6,10 €



À CHAQUE HABITATION SON DÉTECTEUR DE FUMÉE

Dès le 8 mars prochain, chaque logement devra disposer d'au moins un détecteur de fumée. Une obligation légale qui devra être assumée par le propriétaire, l'entretien incombant au locataire du logement. Explications.

Cinq mois. C'est le temps qu'il reste aux propriétaires – occupant ou bailleur – pour équiper leur logement d'un détecteur de fumée. Une obligation légale initiée par les députés Pierre Morange et Damien Meslot qui a abouti à la loi du 8 mars 2010 et à un décret d'application le 20 janvier 2011 précisant que « chaque logement, qu'il se situe dans une habitation individuelle ou dans une habitation collective, est équipé d'au moins un détecteur de fumée normalisé » (Art.R. 129-12.) Deux ans plus tard, l'arrêté du 5 février 2013 publié dans le Journal Officiel du 14 mars 2013 indique les modalités de mise en place et d'entretien tout en rappelant que « Tout lieu d'habitation devra en effet être équipé d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) au plus tard le 8 mars 2015. » Ce détecteur de fumée coûtant entre 20 € et 40 € devra être conforme à la norme EN 14604. Alors qu'initialement la loi prévoyait



D.R.

Les détecteurs de fumées seront obligatoires dans les logements d'ici le 7 mars 2015. À charge pour le propriétaire de se mettre en conformité.

son acquisition et installation par l'occupant du logement (propriétaire ou locataire), la loi ALUR portée par Cécile Duflot a modifié sa prise en charge. C'est désormais aux propriétaires de s'acquitter de l'achat et de l'installation du détecteur, le locataire devant assurer son entretien (changement des batteries, nettoyage notamment). Dans le cas des logements déjà occupés par un locataire en mars 2015, le propriétaire aura la possibilité de fournir un détecteur de fumée ou de rembourser l'achat de ce dernier s'il a

été effectué par le locataire après le 27 mars 2014. Cette obligation légale répond à un constat. En France, 250 000 incendies sont recensés par an faisant près de 800 victimes tandis que 10 000 personnes sont brûlées ou présentent des problèmes médicaux sérieux suite à l'inhalation de fumée chaque année. À noter que les assureurs devraient se réjouir de cette loi. Les habitations n'étant pas équipées de ce dispositif et victime d'un incendie devraient être moins bien remboursées par l'assurance...

■ Laurent Marchandiau

RETROUVEZ D'AUTRES ARTICLES EN LIGNE SUR

www.essor.fr



Annonces Légales :
pages 42 à 54



Tout le portrait

Que la crise pèse de tout son poids sur les conditions de vie des Français, nul n'en doutait. Mais l'Insee livre dans son enquête annuelle un « Portrait social » des données solides et éclairantes, si l'on peut dire, et pas seulement des impressions. Car c'est un tableau à côté duquel les noirs de Soulagès paraissent bien pâles.

Le nombre de chômeurs de longue durée a cru de 56 % depuis 2008. Celui des SDF aussi. Sans domicile certes, pas forcément sans travail : un quart ont un emploi souvent très précaire. Le niveau de vie moyen des Français a continué à progresser après 2008, avant de reculer. Il est aujourd'hui au niveau de 2007. Les inégalités de salaires en bas de l'échelle sont reparties à la hausse. En revanche les inégalités entre les plus et les moins aisés se sont réduites en raison d'une plus forte fiscalité sur les hauts revenus. Noir c'est noir.

■ Mathieu Ozanam



EN VUE

GEORGES BURBA PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'ARTISANAT DE LA F. F. B. RHÔNE-ALPES

Georges Burba a été élu dernièrement nouveau président du conseil de l'artisanat de la fédération française du bâtiment Rhône-Alpes (CARA). Il succède ainsi à Gabriel Roudon qui était président depuis février 2011. Georges Burba est entrepreneur en maçonnerie étanchéité et adhérent à la Fédération du BTP de l'Isère depuis 1998. Il est président de la chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère depuis 2010. Le CARA représente les artisans adhérents des



Fédérations départementales du BTP de Rhône-Alpes. Il est l'équivalent du Conseil de l'Artisanat de la Fédéra-

tion Française du Bâtiment, instance statutaire qui, depuis 1959, représente les artisans membres de la FFB. Durant cette mandature, le CARA sera force de proposition sur les problématiques techniques et administratives spécifiques à l'artisanat du Bâtiment en Rhône-Alpes et contribuera activement à la définition de la politique professionnelle artisanale. Il s'appuiera sur l'action menée sur le terrain par les artisans de chaque département.

L'ESSOR

3 ÉDITIONS SUR 3 DÉPARTEMENTS
Hébdomadaire habilité à recevoir les annonces légales sur les départements de l'Isère, de la Loire et du Rhône
www.essor.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GUILLAUME RICCOBONO
DIRECTEUR GÉNÉRAL : ALAIN MILLIAT
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT : FRANCE AUDOUARD

SIÈGE SOCIAL : 37-39, av. de la Libération - BP 80186
42005 Saint-Etienne Cedex 1
Tél. : 04 77 37 60 60 - Fax 04 77 38 58 38
Pour joindre par mail votre correspondant :
solite@du.premier-nom@essor.fr

BUREAU ÉDITION DE L'ISÈRE
5, rue Edouard Herrlot, 38300 Bourgoin-Jallieu
Tél. 04 37 03 00 41 - Fax 04 74 28 11 63

REDICTION
Tél. 04 37 03 00 41 - Fax 04 77 42 65 80
correspondants@essor.fr
DIRECTEUR DE LA REDICTION : DUNG TARDY
REDICTION EN CHEF : MATHIEU OZANAM
REDICTION EN CHEF TECHNIQUE : DANIEL BRIGNON
REDICTION EN CHEF ADJOINT : ERIC SEVEYRAT

ANNEXES LÉGALES
RELATIONS CLIENTS : STEPHANE KINCHE
APPELS D'OFFRES ET AIDES ADMINISTRATIVES : FABRIN CHARVET
annonceslegales@essor.fr
Tél. 04 77 42 15 93 - Fax n° vert 0 800 800 823
Pensez à nous confier vos annonces hors départements

PUBLICITÉ COMMERCIALE
RHÔNE - ISÈRE : MARIE-LEA LALINAY - Tél. 04 78 29 76 24

ABONNEMENTS
1 an : 42 € - 2 ans : 79 €
RESPONSABLE : VALENTIN DECLOITRE - Tél. 04 72 07 35 12

Société éditrice
L'ESSOR - SARL au capital de 22 500 €
Gérant : Guillaume RICCOBONO
Principal actionnaire : Groupe Tout Lyon
Impression : L'Imprimerie 79, route de Roissy
93290 Tremblay-en-France
Commission Paritaire : Isère 0216CB268
ISSN 1636-1547

Audience mesurée par AUDIPRESSE PR

Bulletin d'abonnement

Je m'abonne à L'Essor

Durée : 1 an : 42 €
 2 ans : 79 €

Edition : Isère
 Loire
 Rhône

Nom : _____
Prénom : _____
Société : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. : _____ Courriel : _____

BULLETIN À ENVOYER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÉGLEMENT À : L'ESSOR - B.P. 2613 - 69218 LYON CEDEX 02
Pratique ! Abonnez-vous en ligne : www.essor.fr / rubrique abonnement - paiement CB sécurisé

COLLÈGES : « FAIRE MIEUX AVEC MOINS D'ARGENT »

Lors du rendez-vous annuel des principaux de collèges de l'Isère, le président du conseil général et la directrice d'académie ont fait le bilan de ce qui a été réalisé dans les établissements, et ont fait le point sur les objectifs à atteindre.

C'est dans le nouveau collège de Chirens, qu'étaient rassemblés le 12 novembre les 96 principaux de l'Isère. A cette occasion, en plus des différentes tables rondes organisées, le président du conseil général (CG) Alain Cottalorda est intervenu pour fixer les cadres des années à venir. Pas de surprise, il a surtout parlé de budgets en baisse. « Mais malgré tout, il y a une certaine satisfaction. L'investissement cumulé sur 10 ans dans les collèges est de 650 M€. Et il n'y a plus de cas particuliers, et de nécessité urgente à investir dans certains établissements délabrés. » Sur le fonctionnement aussi les moyens sont importants. Le budget du CG réserve chaque année une enveloppe de 100 M€. Pourtant

il va falloir apprendre à « Faire mieux avec moins d'argent », et pour cela « il y a des exigences à prendre en compte. Donner l'exemple d'une fonction publique irréprochable, en acceptant de se remettre en cause, et en encourageant les familles et élèves à s'impliquer davantage. En optimisant la mutualisation des ressources : il y a encore 7 000 places disponibles dans nos collèges dont 5 000 sur l'agglomération grenobloise. Est-ce raisonnable de continuer comme ça ? Il faudra aussi rentabiliser l'utilisation des équipements. Le temps d'occupation des locaux est faible avec les soirées, les week-ends et les vacances, alors que les demandes de locaux sont importantes. De même, les cuisines mutualisées pourraient être utilisées par les écoles communales. » La réforme territoriale a également été abordée par l'élu : « En 2020, les départements seront certainement encore là, sauf pour ceux qui auront été absorbés par les métropoles. Mais ils ne seront pas là éternellement. Cependant, en Isère on prépare cette étape depuis 7 ans, avec



96 principaux de collèges étaient présents avec les représentants du conseil général au premier rang.

les services territorialisés. » Autre intervenant ce jour-là, Dominique Fis, nouvelle directrice d'académie, qui a exposé le bilan de la rentrée. « Dans le second degré, les effectifs sont en hausse, avec 654 élèves de plus dont 300 dans les collèges. Mais la tendance devrait s'inverser avec une baisse des effectifs en maternelle. Certains territoires en particuliers doivent être pris en compte. En revanche, on compte 50 élèves han-

dicapés de plus dans les classes iséroises (ouverture de 2CLIS et 3ULIS), et l'arrivée de 25 assistantes d'éducation, soit un total de 689 en Isère. » Autre élément de satisfaction, les résultats au brevet : 87,5% en général, 77,2% en professionnel... Malgré tout, si ces résultats sont au-dessus des résultats nationaux, ils restent en dessous de la moyenne de l'académie. Ce sera la prochaine étape.

■ Caroline Thermoiz-Liaudy

500 REPAS DE GIBIER OFFERTS AUX RESTOS

De la viande gratuite pour les restos du cœur de l'Isère, et pas n'importe laquelle : du gibier. Un repas de fête, offert par les chasseurs du département, en collaboration avec les artisans bouchers.

Le samedi 15 novembre, c'est pour les restos du cœur que les chasseurs de Lans-en-Vercors et de Méaudre ont décidé de s'unir. Après une partie de chasse, l'ensemble du gibier prélevé, soit une biche et un cerf, ont été offerts aux Restos du cœur. La même opération avait été initiée l'an dernier dans le Trièves et l'Oisans, et s'était soldée par cinq chevreuils tirés, soit 120 repas servis. Cette année, avec moins de bêtes tirées, mais de plus grande taille, ce sont au moins 500 repas, certainement plus,



Durant la partie de chasse caritative.

qui seront servis aux bénéficiaires de l'association.

En 2014, la motivation des 3 partenaires du dispositif, la Fédération Départementale des Chasseurs,

les Restos du Cœur de Grenoble et l'Organisation Professionnelle des Artisans Bouchers-Charcutiers-Traiteurs (qui préparent la viande afin de la livrer « prêt-à-consommer »), est

donc toujours aussi forte pour cette seconde année.

Dans le secteur du Vercors, au vu de l'augmentation des populations de gibier et des dégâts forestiers qu'ils engendrent, les chasseurs ont vu augmenter leurs attributions de plan de chasse (182 attributions contre 140 l'an dernier). Les chasseurs avaient fixé leur objectif de prélèvement à 2 ou 3 cervidés. L'objectif a donc été rempli par les 60 chasseurs de l'union Méaudres, Lans-en-Vercors, mais aussi par les chasseurs bretons de Belle-Ile-en-Mer.

Les repas doivent être servis dès cette semaine au centre grenoblois Chorier, et dans les colis alimentaires. L'occasion pour les bénéficiaires de profiter d'un repas plus festif qu'à l'habitude.

■ C. T.-L.



CE TEMPORAIRE QUI DURE...

En général, la décision part d'une situation d'urgence : il faut résoudre rapidement le problème constaté. Un « plan » est donc mis en place, le plus souvent nationalement. Parfois, il s'agit aussi de faire la transition entre deux situations. Dans les deux cas, le provisoire peut devenir durable, et même pérenne.

■ **Caroline Thermoz-Liaudy, Emilie Massard, Fabien Rivier**

Certains bâtiments, associations, ou structures sociales ont un point commun : avoir été construit pour une durée limitée, et être voués à disparaître. Pourtant, malgré les anniversaires, ces bâtiments ou organismes se sont installés durablement dans

le paysage. Ainsi, on croise encore dans certaines communes des piscines Tournesol, ou des classes préfabriquées dans les écoles. Les Restos du cœur lancent chaque année de nouvelles campagnes, et alertent même sur les besoins grandissants des bénéficiaires. Quant aux missions locales, leur fonctionnement a été pérennisé, organisé, et on ne parle plus du tout de les supprimer. Pourquoi donc, les gouvernements successifs (ou plus récemment les EPCI) préfèrent construire dans l'urgence des bâtiments temporaires voués à disparaître ? Pourquoi le relais n'est-il pas assuré pour que ces structures soient remplacées ? Décide-t-on vraiment de les pérenniser ?

Les piscines Tournesol sont issues d'un programme national de construction de piscines indus-

trielles, qui a entraîné la construction de 183 piscines de ce type en France (250 étaient prévues) à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Lancé dès 1969 par le secrétariat d'État chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, sous le titre « 1 000 piscines », ce programme devait permettre l'apprentissage de la natation aux enfants de toute la France, y compris des plus petites communes dont les moyens étaient limités. Aujourd'hui, alors que certaines ont été déconstruites, d'autres ont été labellisées « Patrimoine du XX^e siècle ».

PAS PRÊT DE VOIR DISPARAÎTRE CES STRUCTURES SOCIALES

En 1982, encore pour venir en aide à la jeunesse en difficulté, et toujours sous l'impulsion de l'État, ont

été créées les missions locales pour assurer l'accompagnement des 16-25 ans qui sont sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification. En Rhône-Alpes on en compte environ 40 000, soit près d'un jeune sur 10. Michel Destot, député de l'Isère, a été président du Conseil national des missions locales de 1998 à 2002. « Elles ont été créées en même temps que le développement social des quartiers, que l'on appelle maintenant politique de la Ville. Dans les deux cas, il s'agissait de faire disparaître les quartiers dits difficiles. L'idée était que les missions locales disparaissent le jour où le système éducatif français, le plein emploi, et l'insertion professionnelle et sociale seraient remplis. Le problème c'est que 30 ans après on n'a pas réussi et qu'on en est toujours à développer la politique de la Ville et l'insertion.

...

•••

Tout simplement parce qu'à chaque alternance on change le curseur. La gauche arrive au pouvoir, et elle dit : « l'important c'est le social et l'intégration ». La droite arrive et dit : « l'important c'est la formation professionnelle ». Les deux ont raison, mais il faut savoir faire la synthèse. Autre raison : on n'a peut-être pas mis les moyens nécessaires. On a fait des tas de choses, mais toujours de façon limitée : on n'a que quelques dizaines d'écoles de la deuxième chance, on fait un peu de service civique... mais il n'y a pas assez de suivi. Il faut s'inscrire dans la durée. » S'inscrire dans la durée ? Mais il s'agissait justement d'une politique provisoire ! Manque de moyens, alternance politique, manque de suivi... la présence aujourd'hui des missions locales et des politiques de la Ville sont-elles alors un constat d'échec ? Puisque si on comprend bien, si la création a bien été décidée, la décision de maintenir, elle, n'a jamais été prise. « C'est le constat qui fait que, gouvernement après gouvernement, les mesures ont été maintenues et il n'y a jamais eu de rupture. Et puis on ne peut pas faire autrement tant qu'il y a des enfants dans la difficulté. On ne peut pas mettre dans le moule général de Pôle emploi, des jeunes qui n'ont pas de qualification, ou de première expérience professionnelle. Ce n'est pas vrai pour tout, mais lorsqu'on est dans ce secteur, l'échec, ce serait d'arrêter du jour au lendemain, avec les conséquences d'un drame social. »

On n'est donc pas prêt de voir disparaître ces associations et structures sociales. Quant aux enceintes sportives, il semble que la mode du temporaire séduit encore dans ce milieu. Ainsi, le 30 juin dernier, le conseil municipal de Grenoble entérinait une convention d'occupation temporaire du domaine public, afin de pouvoir accueillir le club de rugby grenoblois, le FCG. En effet, afin de rentabiliser l'utilisation du stade des Alpes, une halle polyvalente temporaire est aménagée à l'extérieur de l'enceinte pour accueillir 1 322 personnes pour une durée de 23 mois les jours de match (en particulier les partenaires du club). Rendez-vous dans deux ans au moment de la déconstruction... ou pas.

TEMPORAIRE ET RECYCLÉ

Les préfabriqués avaient été installés pour accueillir le siège de la communauté de communes, avant la création des locaux définitifs. Aujourd'hui, les bâtiments modulaires hébergent une pépinière d'entreprises.

La « ruche », c'est le nom qui a été donné à l'ancien siège de la communauté de communes de Bièvre-Est, transformé en 2012 en pépinière d'entreprises. Ces bâtiments modulaires accueillent désormais des créateurs d'entreprise du territoire. Ils ont été transformés et réhabilités. Sur une première phase de travaux, l'intérieur n'a pas été changé. Seul un aménagement extérieur a été entrepris, avec l'habillage de la Ruche, pour un coût global hors taxes de 10 000 €. Somme à laquelle s'ajoute l'achat de mobilier pour accueillir les locataires, et l'aménagement des bureaux, d'un espace détente, d'un hall d'accueil et d'une salle de réunion pour une enveloppe de 8 000 €.



La pépinière d'entreprises « La Ruche » a intégré les anciens locaux de la communauté de commune de Bièvre-Est, dans un bâtiment provisoire

Le montant total de la réhabilitation s'élève donc à 18 000 €.

Il y a 3 ans, lorsque la construction du nouveau siège de Bièvre-Est a été effective, les élus ont décidé de la réutilisation des lieux. Mais l'un des projets du mandat qui commence sera peut-être d'établir comment remplacer la structure dans quelques années, puisque la durée de vie des préfabriqués reste limitée. Cependant, selon la respon-

sable de la Ruche : « les techniciens affirment que si les locaux sont bien entretenus, ils peuvent tenir encore 10 ans, et même plus ! Ce qu'il faut, c'est bien chauffer, habiter les lieux, pour ne pas permettre les infiltrations d'eau, et que ça ne s'abîme pas. Parallèlement, nous effectuons très régulièrement des dératifications et des désinfections. »

Rens. 04 76 06 10 94.

30 ANS DE « RESTOS »

Eux aussi, on souhaite qu'ils disparaissent, et que plus personne n'en ait besoin. Malheureusement, les Restos du cœur fêtent bel et bien cette année leurs 30 ans. La nouvelle campagne débutera le 24 novembre. Et aux vues des besoins grandissants, ça n'est pas fini. Lors de la saison 2013-2014, un million de personnes ont été accueillies, par 67 600 bénévoles en France, et 130 millions de repas ont été servis. Fondés par Coluche en 1985 les bénéficiaires constatent qu'aujourd'hui, les carences alimentaires les plus graves ont quasiment disparu, mais que la pauvreté persiste sous une autre forme: accidents de la vie, contrats précaires, travailleurs pauvres, jeunes, ou retraités au « minimum vieillesse »...



Les Restos ont été fondés en 1985 par Coluche

En Rhône-Alpes, on trouve des centres dans tous les départements, de différentes tailles. Structures moyennes dans la Loire ou l'Isère avec respectivement 653 et 844 bénévoles, plus de 11 000 bénéficiaires et plus de 1,2 million de repas par saison et par département. Dans

le Rhône, les Restos sont beaucoup plus importants : 2 350 bénévoles, 32 500 bénéficiaires et pas moins de 3,7 millions de repas servis. La grande collecte nationale des Restos aura lieu en 2015 les 6 et 7 mars, comme toujours, dans la plupart des grandes et moyennes surfaces.

INTERCOMMUNALITÉ : LE PAYS QUI S'ACCROCHE

Pionnier parmi les structures intercommunales de la Loire, le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier est toujours en place malgré la création de Saint-Étienne Métropole qui l'englobe depuis bientôt 15 ans. Il revendique un rôle complémentaire.

C'est une charte intercommunale qui a initié le rapprochement entre 13 communes de la vallée du Gier, avant la création en 1993 du Syndicat Intercommunal du Pays du Gier (SIPG), aujourd'hui 21 communes. Depuis, l'agglomération Saint-Étienne Métropole est arrivée, prenant sous sa coupe, parmi d'autres, ces mêmes 21 communes. Certaines compétences lui ont été transférées, avec le personnel concerné, mais aujourd'hui 5 personnes sont encore salariées au SIPG (plus une dizaine de personnes à la piscine intercommunale).



La Maison du Gier abrite les services du SIPG

À l'heure où le millefeuille administratif français est si souvent décrié, on peut se demander ce que ce syndicat apporte encore aux communes qui le composent. La réponse tiendrait dans son fonctionnement : « c'est un syndicat à la carte », définit Jean-Claude Charvin, président du SIPG et maire de Rive-de-Gier. « Le syndicat a su évoluer en proposant uniquement des compétences qui ne sont pas couvertes par les autres intercommunalités, et il représente également

une vraie identité du Pays du Gier, que nous nous attachons à conserver par des opérations de communication et un volet touristique. » Les communes ne sont pas obligées d'adhérer à toutes les compétences, ainsi la piscine du Pays du Gier, à Genilac, a été co-financée par le SIPG et 17 communes y adhèrent aujourd'hui. Il en est de même pour un contrat enfance, qui a été négocié pour les communes qui ont souhaité y participer, ou pour la mission locale. Bientôt,

ce sera un système d'alerte lié au plan de prévention des risques qui sera proposé aux communes, ainsi qu'un réseau de bibliothèques et de médiathèques pour proposer le même accès à la culture pour tous les habitants. Le montant de l'adhésion des communes est calculé en fonction de leur nombre d'habitants et des compétences auxquelles elles adhèrent. Pour les petites communes, ces services sont des opportunités intéressantes, mais qu'en est-il pour les communes urbaines, qui pourraient les gérer elles-mêmes ? « Pour les contrats enfance par exemple, il est vrai que c'est plus intéressant pour les petites communes, tandis que les grosses négocient directement avec les partenaires, note Jean-Claude Charvin. En revanche pour certains services, la mutualisation permet de faire baisser le coût de revient pour tout le monde. En ce qui concerne le système d'alerte par exemple, à Rive-de-Gier on aurait pu le faire nous-mêmes, mais ça nous aurait coûté beaucoup plus cher. » ■

LOU RUGBY : DU MATMUT STADIUM... À GERLAND ?

C'est en 2011, avec la montée du club en Top 14, que les dirigeants du LOU Rugby décident de se doter d'un nouveau stade pour remplacer l'enceinte vieillissante Vuillermet (4 822 places), dans le 8^e arrondissement de Lyon.

Construite en moins de 100 jours à Vénissieux, pour un investissement entièrement privé de 11,2 M€ HT, cette enceinte modulable prend le nom de Matmut Stadium, suite à un accord signé avec la société d'assurance : il s'agit du premier cas de « naming » dans le rugby français (et toujours le seul à l'heure actuelle). Le stade est inauguré le 19 novembre 2011 à l'occasion de la réception du RC Toulon en Amlin Challenge Cup (Challenge européen). D'une capacité initiale de 7 998 places, celle-ci



Les travaux de l'été dernier ont permis de porter la capacité du stade à près de 12 000 places

a été portée à 11 805 places (dont 10 007 assises), avec la construction, en six semaines l'été dernier, de la tribune Sud pour accueillir un public de plus en plus nombreux (3 M€ d'investissement).

Mais l'avenir de l'enceinte vénissienne est incertain. Plutôt que d'une

structure provisoire, le président du LOU Rugby Yann Roubert préfère parler de « modularité ». « L'idée est de conserver tout le champ des possibles » : pérennisation du Matmut Stadium en tant que stade du LOU ou déménagement au stade de Gerland, les rugbymen prenant la

place des footballeurs de l'OL, appelés à quitter leur enceinte historique pour aller fouler la pelouse du Stade des Lumières de Décines, fin 2015 ou début 2016. Le Matmut Stadium étant alors réutilisé, démonté partiellement ou totalement...

Concernant la concrétisation de cette deuxième hypothèse, le président Roubert pose deux préalables : « pérenniser le LOU Rugby dans l'élite du Top 14 et faire de Gerland un stade de rugby », ce qui sous-entend des travaux d'aménagement, avec notamment division de la jauge par deux, de près de 41 000 à environ 20 000 places. Aucune décision n'est prise et le maire de Lyon, Gérard Collomb s'est déclaré favorable à la venue du LOU à Gerland. « Nous sommes ouverts à la discussion », précise simplement Yann Roubert.

**5 500
entreprises
poussées vers
l'innovation**

Vingt-cinq ans après sa création, le Réseau de Développement Technologique Rhône-Alpes dresse un bilan positif de son action.

Créés en décembre 1989, les RDT (Réseaux de Développement Technologique) ont depuis largement contribué au développement de l'innovation dans les entreprises. « Quelque 20 000 entreprises ont été visitées et 1 800 accompagnées sur dix ans. Durant cette période, 1 000 entreprises ont suivi un programme Séminaire Dirigeant. Enfin, en vingt ans, 5 500 Prestations Technologiques Réseau ont été accordées, ce qui signifie que nous avons mis le pied à l'étrier de l'innovation à autant d'entreprises », précise Philippe Barcq, directeur général adjoint de l'ARDI (Agence Régionale du Développement de l'Innovation) Rhône-Alpes, qui anime le RDT régional et crée du lien entre les acteurs du réseau.

Les Plastiques Paillard, qui emploient huit personnes à Simandre-sur-Suran, dans l'Ain, ont profité de cet encouragement à l'innovation pour se diversifier et partir à la conquête d'un nouveau marché technologique... et géographique. « A l'origine, nous faisons des pièces plastiques très basiques à destination du marché local, explique Roland Paillard, fondateur de l'entreprise. En bénéficiant des conseils du RDT et des financements qui peuvent être mis en œuvre, nous avons attaqué le marché de l'archerie de loisir. Aujourd'hui, grâce à cet axe de diversification, nous vendons certains de nos produits aux États-Unis ».

■ J. D.

LES PME RHÔNALPINES SONT LES PLUS INNOVANTES



Profitant de l'enquête européenne consacrée à l'innovation dans les entreprises, l'Insee s'est penché sur le cas des diverses régions françaises. Conclusion : les PME de Rhône-Alpes sortent grandies de cette étude.

Certes il reste encore beaucoup à faire pour que les entreprises rhônalpines retrouvent le chemin de la croissance, mais les conditions semblent d'ores et déjà réunies pour qu'elles profitent mieux que d'autres des premiers frémissements de la reprise quand ils se feront sentir. C'est en tout cas la conclusion à laquelle aboutit l'enquête réalisée par l'Insee et consacrée à l'innovation dans les PME. Menée à bien pour la deuxième fois, après une première étude portant sur la période 2008/2010, l'enquête en question met en exergue le dynamisme des PME de la région entre 2010 et 2012, puisque 58 % d'entre elles déclarent avoir innové durant cette période, soit 2 points de plus que dans le reste de l'hexagone.

« Le nombre d'entreprises qui ont

participé à cette enquête nous permet d'affirmer que les réponses sont parfaitement représentatives de la réalité du terrain, car 2 000 PME de la région Rhône-Alpes ont été interrogées, parmi lesquelles toutes celles qui sont membre d'un pôle de compétitivité, et nous avons enregistré un taux de réponse exceptionnellement élevé de 80 % », précise Pascal Oger, directeur régional de l'Insee.

Dans le détail, l'enquête démontre notamment que les entreprises rhônalpines sont particulièrement tournées vers l'innovation technologique (46 % des réponses). L'innovation organisationnelle et celle dite marketing rencontrent moins de succès. « Attention, l'innovation n'est pas soit technologique, soit organisationnelle, soit marketing. Elle peut aussi être les trois à la fois », souligne Axel Gilbert, qui a travaillé sur cette enquête. Et de fait, les deux tiers des entreprises innovantes de la région Rhône-Alpes affirment cumulé au moins deux types d'innovation.

Tous les secteurs industriels innovent. Pour Jean-Paul Mauduy, président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Rhône-Alpes, cette enquête fait également ressortir l'extraordinaire diversité et dyna-

misme du tissu industriel rhônalpin. A l'inverse des schémas constatés sur d'autres territoires, l'innovation rhônalpine n'est pas spécifiquement l'apanage d'un secteur plutôt que d'un autre. Certes, la chimie et la mécanique pointent en tête, mais tous les secteurs industriels sont concernés, jusqu'à celui du bois, papier, imprimerie, où plus de 40 % des entreprises revendiquent une démarche d'innovation.

En revanche, une différence importante apparaît en fonction de la taille des entreprises. Ainsi, les entreprises employant de 10 à 19 salariés sont seulement 47 % à innover, alors que les plus grosses PME (de 50 à 249 salariés) affichent une démarche d'innovation dans 80 % des cas. « Deux remarques s'imposent, précise Jean-Paul Mauduy. Premièrement, les entreprises maintiennent leur effort d'investissement et jouent clairement la carte de l'innovation. Elles ont cependant besoin de reconstituer leurs marges pour aller plus loin dans cette démarche. Deuxièmement, il existe incontestablement un lien étroit entre innovation et développement international. »

■ J. D.

A LYON, ANDRÉ VALLINI À L'ÉCOUTE DES MÉTROPOLIS



© ANGEL SANHUEZA

L'association des communautés urbaines de France (ACUF) s'est réunie à Lyon pour faire le point sur diverses réformes : création des métropoles, baisse des dotations de l'Etat, nouvelle répartition des compétences avec les Régions... Des discussions et des échanges fructueux, entre espoirs et inquiétudes.

Après le regroupement des intercommunalités désormais enclenché, de nouvelles modifications territoriales sont attendues. La loi MAPTAM du 27 janvier 2014 prévoit la création des métropoles au 1er janvier 2015. Parallèlement, une nouvelle délimitation des régions sera bientôt adoptée. Enfin, la loi NOTRe (pour Nouvelle Organisation Territoriale de la République) va à nouveau pousser les intercommunalités à se regrouper et redistribuer les compétences entre celles-ci et les Régions. Ce projet a été débattu les 6 et 7 novembre à Lyon lors des 42^{es} journées des communautés urbaines

de France organisées au sein d'une association, l'ACUF, présidée par Gérard Collomb. Les seize présidents de communautés urbaines et métropoles ont reçu le secrétaire d'Etat à la réforme territoriale, André Vallini, pour en parler.

GÉNÉRER DES ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT

Les membres de l'ACUF sont favorables à la loi NOTRe, en ce sens qu'elle renforce les territoires urbains. L'association souligne que les syndicats intercommunaux devront être rationalisés par intégration de leurs compétences dans les EPCI. L'idée est de générer des économies de fonctionnement. « On a commencé depuis longtemps à stabiliser les effectifs, surtout dans les intercommunalités, a commenté Gérard Collomb. C'est comme cela que l'on dégage de l'autofinancement. Mais il y a des limites car dans le même temps, les agglomérations grandissent et il faut bien accompagner le développement de la population ».

Selon André Vallini, la seule stabilisation des effectifs des agents territo-

riaux « fait gagner 5,5 Md€ de non augmentation en cinq ans ».

On s'en doute, le contexte budgétaire a été largement évoqué par les protagonistes. « La diminution des dotations de l'Etat entraînerait une baisse des investissements des collectivités de 25 % en moyenne dans les communautés urbaines et les métropoles avec des répercussions évidentes sur le BTP », indiquait Gérard Collomb en conférence de presse. Les membres de l'ACUF demandent donc que les réformes en cours n'aggravent pas la situation. Ils dénoncent les exonérations fiscales et les suppressions de taxe organisées par le gouvernement (sur le versement transport, les taxes de pavage, les eaux pluviales, les spectacles) et l'idée d'un encadrement des dépenses des collectivités, contradictoire avec le concept de décentralisation.

DES EFFORTS EXIGÉS ET DES CHARGES AJOUTÉES

Christian Estrosi, président de Nice Côte d'Azur, n'a pas manqué de souligner l'incohérence entre les efforts demandés et les charges ajou-

tées avec la réforme des rythmes scolaires. Tandis que Jean-Claude Boulard, président de la communauté urbaine Le Mans Métropole, pestait contre la revalorisation des traitements des fonctionnaires de catégorie C et l'abandon du délai de carence pour maladie. « L'effort est important pour les collectivités mais encore plus pour l'Etat », a rappelé André Vallini qui entend compter sur l'intelligence des élus pour que la nouvelle répartition des compétences régions/territoires urbains se passe sans heurt. En effet, les présidents de communautés urbaines se sont émus que les Régions puissent adopter des schémas prescriptifs destinés à garantir la cohérence des actions menées par les différents niveaux de collectivités pour le développement économique et l'aménagement du territoire. « Il faut que les métropoles soient associées à tous les schémas », a insisté Gérard Collomb au nom de ses collègues. Pas sûr que cette « intelligence des élus » soit compatible avec les ego et les étiquettes politiques...

■ Alban Razia

37 SUPPRESSIONS DE POSTES À LA CCI GRENOBLE

La Direction de la CCI de Grenoble a annoncé 37 suppressions de postes, dont 15 au groupe formation. Les syndicats organisaient une journée de grève et de manifestation devant l'établissement hier jeudi 20... Et parlent de procédure « Blitzschlag ».

Les salariés de la CCI de Grenoble (à l'exception de ceux de Grenoble Ecole de Management -GEM) ont été convoqués par la direction pour être informés de la suppression de 37 postes. La direction a présenté cette mesure comme conséquence du prélèvement du gouvernement et de la baisse des recettes fiscales. Des arguments contestés par les syndicats : selon eux, le prélèvement, de l'ordre de 4 M€ (NDLR : - 37% des ressources fiscales sur 3 ans, auxquels s'ajoutent un prélèvement sur les réserves, qui n'est pas finalisé aujourd'hui, mais d'une valeur évaluée pour le moment à 4 M€ pour Grenoble.) est très mince par rapport aux biens immobiliers, ou thésaurisés. On lit dans un tract : « Il s'agit d'un prélèvement unique, donc il ne peut justifier de licencier du personnel : il ne faut pas confondre les stocks et les flux. [...] Cette CCI a développé de nombreuses ressources commerciales, ou issues de la formation, à partir d'un modèle économique la rendant peu dépen-



dante de la ressource fiscale récurrente appelée à diminuer. » Pour le président Jean Vaylet, les explications diffèrent un peu : « Dans toute structure, on doit analyser les dépenses et les recettes, et en fonction de l'évolution, on est amené à changer la taille de la voilure. Dans le futur, nos recettes vont diminuer suite à la nouvelle loi sur la formation continue, et à la diminution de la recette fiscale de l'ordre de - 37% sur les 3 prochaines années. C'est un ajustement mineur puisque sur les 48 postes supprimés, 11 sont des postes vacants pour lesquels on ne va pas faire de recrutement. Et sur les 37 postes restants : 50 % ont été reconvertis dans d'autres unités de la chambre plus stratégiques comme GEM, et l'IMT. 25 % partent en pré-retraite. Et il reste

donc 25% de personnes dont on va se séparer et qu'on va accompagner. »

On parle de procédure « Blitzschlag », ou éclair. « La manière de procéder est stupéfiante pour supprimer des postes. » accuse le tract syndical. Réponse du président : « On est dans un système d'établissement public. On relève du tribunal administratif. Ce sont des procédures spécifiques qui impliquent que ce soit voté en assemblée générale, ce qui a été fait au niveau local et régional. Puis très vite on a averti les gens. On est dans un processus normal, mais quand on fait une action de réduction de coûts, il ne faut pas attendre 6 mois. »

Pour ce qui est du groupe formation, situé à quelques mètres de la CCI, on annonce 15 licenciements, et 13 postes conservés seulement, pour lesquels les salariés devront re-postuler, y compris à leur propre place. « Pour éviter de faire de l'arbitraire, lorsqu'on redéfinit un service, et qu'on transforme le contenu d'une mission, on a préféré mettre dans le plan l'ensemble des gens, ouvrir de nouveaux postes et eux même candidatent sur les postes qui leur conviennent. » Explique encore Jean Vaylet.

La CCI de Grenoble n'entend pas mettre en place un plan social. Les critères de suppression de postes et de licenciements seraient inconnus des syndicats. La CGT dénonce pour sa part : « La protection de certains directeurs et de leur entourage qui

perdent pourtant leur service, et le licenciement de seniors qui sont encore loin de la retraite. » Là encore, la version du président Vaylet diffère : « Sur l'effectif total des structure CCI, les 10 licenciements ne représentent que 2% du personnel. On ne fait donc pas de plan de licenciement. Mais tous les niveaux hiérarchiques sont touchés, depuis un directeur, jusqu'aux collaborateurs. » (NDLR : Les licenciements représentent 2% des effectifs globaux de la CCI, incluant le Grex, GEM, l'IMT, la CCI et le pôle formation soit plus de 700 salariés. Sur les 2 sites concernés par les licenciements : CCI et pôle formation, on ne compte qu'environ 150 salariés.)

Autre fait: le document présenté à l'AG de la CCI de Région, qui consolide les remontées des données des CCI territoriales et qui fait état de la suppression de 73,6 postes à Grenoble, serait faux. D'après la direction, ce document contient des erreurs. Il ne s'agirait donc bien que de 37 postes. « C'est une erreur de communication pure. Tout le personnel est personnel régional. Moi je suis président de la CCI de Grenoble et président de la commission paritaire régionale. Donc, je suis cohérent avec moi-même, puisque c'est moi qui suis des 2 côtés. »

Parallèlement, « le document de la CCI de Région prévoit 40 recrutements en CDD à GEM en 2015. Recrutements à propos desquels la direction aurait précisé que des reclassements seraient effectués à niveau identique, et au statut consulaire. Pourtant les syndicats ont une crainte : « Cette vague de recrutements en CDD à GEM vise à sortir du statut un maximum de salariés si la CCI parvient à transformer GEM en société anonyme. »

Une journée d'action a eu lieu le 20 novembre, jour de la Commission Paritaire Régionale. En plus d'une journée de grève, un déplacement devait être organisé pour manifester devant le siège de la CCI Régionale à Lyon.

■ Caroline Thermoiz-Liaudy



Jean Vaylet, président de la CCI de Grenoble

SECRÉTAIRES ET ASSISTANTES IMPLIQUÉES DANS LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

Née de la volonté de fédérer les secrétaires et assistantes de direction, la FFMAS Isère (ex C'ADir Dauphiné Savoie) soufflera l'an prochain ses 20 bougies. Entretien avec Sylvia Riondet-Delion, sa présidente et vice-présidente de la Fédération Française des Métiers de l'Assistanat et du Secrétariat (FFMAS).

Pourriez-vous présenter la Fédération Française des Métiers de l'Assistanat et du Secrétariat (FFMAS) Isère ?

La FFMAS est le fruit de la volonté de quelques associations locales à se réunir au sein d'une instance plus importante afin de fédérer les personnes exerçant dans le secteur de l'assistanat et du secrétariat. L'association C'ADir Dauphiné Savoie créée en 1995 fut l'un des principaux acteurs avec celles de Toulon, Chably, Bordeaux. L'objectif était de structurer nos actions respectives, de les homogénéiser avec l'essor de nouvelles associations similaires qui se créaient un peu partout. Au niveau isérois, la FFMAS Isère – comptant 90 membres – n'existe que depuis deux ans sous ce nom, mais en réalité, elle est présente depuis 1995 puisque c'est l'ancienne association C'ADir Dauphiné qui a simplement changé de nom.

Pourquoi avoir créé une association pour les métiers de l'assistanat et du secrétariat ?

Les personnes des métiers de l'assistanat comme les secrétaires ont besoin d'échanger entre eux. C'est ce constat qui nous a conduits à créer C'ADir Dauphiné Savoie puis la FFMAS. Il est nécessaire pour nous d'échanger sur nos pratiques, de sortir de notre environnement professionnel immédiat. La FFMAS permet également d'accroître la visibilité de nos métiers, de jouer un véritable rôle de représentativité, de promouvoir



Sylvia Riondet-Delion, présidente de la FFMAS Isère et vice-présidente de la Fédération Française des Métiers de l'Assistanat et du Secrétariat (FFMAS)

voir et de valoriser notre profession ainsi que d'accompagner les trajectoires professionnelles tout en créant un sentiment d'appartenance à une communauté. En France, nos métiers représentent deux millions de salariés soit 10 % la population active. A titre indicatif, la FFMAS regroupe 16 associations pour l'instant soit environ 1600 membres.

Comment ont évolué ces métiers ces dernières années ?

Notre profession a été fortement impactée par les nouvelles technologies. D'autant plus que longtemps, le secrétariat a pâti d'une mauvaise image, celle de la secrétaire tapant à la machine. Nos métiers sont mal connus et ne se bornent pas à cette tâche. Aujourd'hui, nous devons savoir nous servir des plateformes collaboratives, travailler à distance avec nos managers... Communiquer devient de plus en plus important d'autant plus que la secrétaire est souvent la première porte d'entrée

à l'entreprise. Cela nécessite du tact et du savoir-être. Les méthodes de management ont changé ; nous fonctionnons beaucoup en mode projet avec différents intervenants qui doivent être coordonnés. Les assistantes possèdent les compétences requises et ont pleinement un rôle à jouer dans cette mutation de l'environnement professionnel.

Vous êtes en train de mettre en place un observatoire de votre profession. En quoi consiste-t-il ?

Depuis deux ans, nous avons initié un observatoire sur nos métiers conduits par un chercheur sociologue au CNRS afin de réaliser une étude prospective à sept ans. Celle-ci servira à orienter nos formations, à établir une cartographie précise de nos métiers disséminés sous de multiples appellations différentes, de mieux les faire connaître auprès des managers...

Quelles actions menez-vous ?

Tous les deux mois, nous organisons des conférences sur des thèmes professionnels tels que la gestion de projet, comment orchestrer une réunion... mais aussi sur des sujets touchant au développement personnel (comment savoir dire non, s'affirmer, prendre la parole en public...) A cela s'ajoute des ateliers parfois techniques (maîtriser SAP, les fonctionnalités avancées d'Excel, utiliser Twitter...) en fonction des besoins que nous font remonter nos adhérents. D'autant plus que chaque atelier est animé par l'un de nos membres délivrant ses connaissances dans un domaine ce qui contribue à le valoriser. Nous organisons également des soirées afin de faire découvrir nos métiers et participons à divers événements tels que la Nuit de l'Orientation de la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble.

Comment vous financez-vous et quels sont vos projets ?

Nous nous finançons par le biais des adhésions (entre 25 € et 50 €). Les étudiants et enseignants dans notre secteur peuvent rejoindre notre association. Par ailleurs, les événements tels que les conférences sont ouverts au non-membre à raison de 10 € par personne. Pour l'organisation des événements, nous recherchons des lieux qui peuvent nous accueillir gracieusement. Nos principaux enjeux résident dans le fait de pérenniser notre association en accroissant nos membres et au niveau national, de mieux coordonner nos actions de communication ce qui passera un jour ou l'autre par le recrutement d'un membre salarié. Notre principal problème aujourd'hui touche le positionnement de nos métiers : il faut convaincre les managers que les secrétaires et assistantes sont des piliers et ont un rôle à jouer dans la performance de l'entreprise.

■ **Propos recueillis par Laurent Marchandiau**

LE LOGEMENT SOCIAL S'ENGAGE POUR LE BOIS

Comment construire des logements moins coûteux tout en recourant à la filière bois ? Trois bailleurs sociaux de l'Isère et de l'Ain essaient ensemble de répondre à la question.

Dynacité, Bourg-Habitat et l'OPAC 38 se sont engagés à lancer la construction de près de 200 logements sociaux d'ici à 2019 en valorisant la filière bois. Pour atteindre cet objectif, les trois bailleurs ont signé il y a dernièrement un accord-cadre pour constituer un groupement de commandes. Les objectifs de cette démarche : diminuer les coûts de construction en industrialisant les processus de fabrication ; favoriser l'utilisation du bois dans les procédés de construction, recourir à des démarches associant les maîtres d'oeuvre et les entreprises (méthode de la conception-réalisation) ; s'engager sur un volume de commande pluriannuel pour permettre aux concepteurs, aux constructeurs et aux entreprises de la filière bois de

disposer d'un volume adapté pour investir dans l'innovation ; s'insérer dans une démarche de développement durable. L'accord cadre tripartite permet aux trois bailleurs d'associer leurs équipes de maîtrises d'ouvrage pour réaliser des économies d'échelle lors de la commande publique. En tant que coordonnateur du groupement, Dynacité est chargé d'organiser la procédure de passation des marchés aboutissant au choix d'un ou plusieurs prestataires communs à l'ensemble des trois bailleurs. Les marchés concernés sont les marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage en ingénierie contractuelle ; en assistance technique à maîtrise d'ouvrage ; le contrôle technique et coordonnateur SPS (sécurité et protection de la santé) ; la passation de l'accord-cadre de travaux ainsi que les frais liés aux procédures de passation des marchés. Le premier chantier test pour Dynacité concerne la construction à venir de 22 appartements à Pérouges (Ain).



Les 3 bailleurs

- Dynacité gère un parc de 25 000 logements locatifs sociaux dans l'Ain, le Rhône, l'Isère et la Saône-et-Loire. Depuis 2010, l'entreprise a construit 128 logements à ossature bois.
- Bourg-Habitat, office public de l'habitat, gère 5 200 logements sur le bassin de vie de Bourg-en-Bresse. Proposition de visite : « Le Clos des Erables » à Curtafond (construction de 20 maisons à ossatures bois, opération modèle en termes d'approche environnementale de l'urbanisme).
- L'OPAC 38 gère un parc de 26 000 logements locatifs sociaux sur le département de l'Isère et dans sept communes du Rhône. Depuis 2010, l'Opac38 a construit une quarantaine de logements à ossature bois et 300 depuis les années 1990.

SCHNEIDER ELECTRIC REBONDIT AU TROISIÈME TRIMESTRE

Le leader mondial des équipements électriques basse et moyenne tension, Schneider Electric a confirmé le 29 octobre ses objectifs annuels à l'occasion de la publication de ses résultats pour le 3^e trimestre s'établissant à 6,3 Md€ en hausse de 7 %.

Un troisième trimestre encourageant pour le numéro un mondial des équipements électriques basse et moyenne tension, Schneider Electric qui permet au groupe de confirmer ses objectifs annuels. Sur les trois derniers mois, l'entreprise a enregistré un chiffre d'affaires de 6,3 Md€ en hausse de 7 % par rapport à la même période l'an dernier. La croissance organique s'élève à 1,6 % (3,9 % hors activité infrastructure.) La plus forte augmentation revient à ses branches « Industry » (+ 5,4 % en croissance organique et + 44,2 %



Le chiffre d'affaires au troisième trimestre de Schneider Electric s'avère en progression de 7 % en données publiées et de 1,6 % en croissance organique.

en données publiées) et Buildings & Partner (+ 4,2 % en croissance organique et + 5,3 % en données publiées.) « Les activités à cycle court sont en croissance organique sur toutes les régions et l'activité IT renoue avec la croissance. Le chiffre d'affaires de l'activité Infrastructure est en baisse organique, mais l'activité montre des signes d'amélioration, les com-

mandes étant en forte croissance à un chiffre grâce aux projets à cycle long », note Jean-Pascal Tricoire, P.-D.-G de Schneider Electric. Et d'ajouter : « par région et sur le trimestre, nous observons une stabilisation en Europe de l'Ouest, une amélioration aux États-Unis, un ralentissement en Chine comme attendu et des tendances contrastées dans les autres

nouvelles économies. » La contribution nette des acquisitions s'élève à 397 M€, soit + 6,8 % de croissance, principalement grâce à Invensys (consolidé en majorité dans Industry) et à quelques acquisitions et cessions mineures dans d'autres activités. La parité euro/dollars a moins joué sur les résultats du groupe au troisième trimestre notamment en raison de la récente dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, limitant l'impact ressorti à 81 M€ sur cette période. Le groupe qui a par ailleurs annoncé la suppression de 200 emplois tout en transférant une partie de sa production française vers des sites étrangers moins sensibles aux fluctuations de l'euro, confirme son objectif annuel soit une hausse à un chiffre de son chiffre d'affaires et une marge brute d'exploitation (Ebita) en augmentation de 0,4 à 0,8 point à changes constants.

■ Laurent Marchandiau

LES VALEURS RÉGIONALES



■ **EUROLIST**

	Cours en euros au 19/11/14	Variation en % sur 5 jours	Variation en % sur 1 an
C A.S.T. GROUPE	2.25	6.13%	2.25
B AKKA TECHNOLOGIES	27.02	1.96%	27.02
B ALBIOMA	17.56	-3.52%	17.56
B APRIL	11.2	-1.93%	11.2
C ARTEA SA	0.7	-12.50%	0.7
C ARTPRICE.COM	13.63	-7.84%	13.63
B ASSYSTEM	17.16	3.87%	17.16
C ATARI	0.24	4.35%	0.24
C AVENIR FINANCE	7.76	-4.08%	7.76
B BELVEDERE	11.17	-2.79%	11.17
A BIOMERIEUX	86.97	0.82%	86.97
B BOIRON	73.22	-2.02%	73.22
A BURELLE	538.14	-3.04%	538.14
A CAP GEMINI	56.21	2.05%	56.21
C CAPELLI	1.54	-1.91%	1.54

A CASINO GUICHARD	84.4	-0.53%	84.39
B CEGID GROUP	28.54	-0.80%	28.54
A CIE PLASTIC OMNIUM	19.36	3.34%	19.365
B COMPAGNIE DES ALPES	15.35	-0.32%	15.34
C CRCAM LOIRE HTE L.	59.01	-1.07%	59.01
C CRCAM SUD R.A.CCI	150.16	-0.29%	150.16
C DEVERNOIS	137	9.64%	137
C DIGIGRAM	0.63	1.61%	0.63
C DUC	1.2	7.14%	1.2
C FIDUCIAL OFF.SOL.	28.01	0.00%	28.01
B FIDUCIAL REAL EST.	93.5	0.00%	93.5
C FINANCIERE MARJOS	0.1	25.00%	0.1
A FONCIERE DES MURS	20.36	-1.17%	20.36
C FONCIERE SEPRIC	12.01	0.00%	12.01
C GEA GENOBL. ELECTR.	79	1.84%	79
C GERARD PERRIER	32.9	-0.90%	33.2
B GLEVENTS	15.38	-3.21%	15.38
C GROUPE GO SPORT	9.1	0.00%	9.1
C GROUPE PARTOUCHE	1.26	0.00%	1.26
B HAULOTTE GROUP	11.5	-2.71%	11.5

C HENRI MAIRE	2.03	-	2.03
C INSTALLUX	260	3.59%	260
C INTEXA	2.14	-10.83%	2.14
C LAFUMA	19	6.15%	19
C LDLC.COM	20.7	1.37%	20.7
C M.R.M	1.56	-0.64%	1.56
C MECELEC	2.08	-9.57%	2.08
C MEMSCAP	1.71	5.56%	1.71
A MERICIALYS	17.93	3.05%	17.91
C METABOLIC EXPLORER	3.35	-1.47%	3.35
METROLOGIC GROUP	32	-	32
B MGI COUTIER	11.13	-11.31%	11.13
A MICHELIN (CGDE)	70.82	-0.42%	70.82
C MND	2.48	-7.46%	2.48
C NERGECO	16.1	0.00%	16.1
B NORBERT DENTRESS.	118.15	-1.93%	118.15
C OL GROUPE	2.53	-5.24%	2.53
C ORAPI	13.17	0.08%	13.17
PISCINES DESJOYAUX	5.45	3.02%	5.45
C PRECIA	91	-2.15%	91

C PRISMAFLEX INTL	11.2	-4.36%	11.2
C PSB INDUSTRIES	34.6	-0.55%	34.6
A RALLYE	33.82	4.71%	33.82
C SABETON	13.8	-0.29%	13.8
B SAMSE	104.9	-2.05%	104.9
A SEB	65.16	0.28%	65.16
C SIGNAUX GIROD	23.6	-3.75%	23.6
B SOITEC	2.04	5.70%	2.04
A SOMFY SA	224.3	-3.73%	224.3
B SOPRA GROUP	56.5	-3.27%	56.5
B ST DUPONT	0.21	5.00%	0.21
C SWORD GROUP	18.06	-1.15%	18.06
B TESSI	81.37	-0.89%	81.37
B THERMADOR GROUPE	73.37	-0.72%	73.37
C THERMOCOMPACT	26.6	0.08%	26.6
C TIVOLY	31.5	4.97%	31.5
B TONN.FRANCOIS FRES	61	1.67%	61
C TOUPARGEL GROUPE	5.95	1.19%	5.95
C Uio	4.32	0.00%	4.32
A VILMORIN & CIE	84.47	7.20%	84.47

■ **ALTERNEXT**

	Cours en euros au 19/11/14	Variation en % sur 5 jours	Variation en % sur 1 an
ADTHINK MEDIA	2.34	-2.50%	-41.06%

CLASQUIN	21.25	1.43%	-5.13%
DOLPHIN INTEGRATION	3.9	-1.02%	62.50%
ESKER	17	1.74%	29.57%

EUROGERM	14.9	-0.67%	1.50%
GENOWAY	1.93	-3.50%	26.14%
MEDICREA INTERNAT.	8.88	-4.31%	-3.79%

MILLET INNOVATION	17.85	-1.16%	38.05%
VDI GROUP	5.8	3.94%	36.47%

PIB T3 EN FRANCE : LÉGÈRE PROGRESSION

Après une quasi stagnation au premier semestre (+ 0,1 % au T1 et - 0,1 % au T2), le PIB a légèrement progressé en France au troisième trimestre (+ 0,3 % en première estimation). Si les chiffres bruts sont meilleurs qu'anticipé, ils doivent être nuancés.

Dans le détail des comptes nationaux, la croissance s'explique par une augmentation des stocks et par un effet base lié à la révision à la baisse de la croissance du deuxième trimestre. En revanche, la dynamique interne reste décevante avec notamment l'investissement qui continue de reculer : - 2,1 % sur un an glissant. A noter que l'investissement logement est en repli pour le onzième trimestre consécutif malgré des conditions de crédit



Sur la semaine, l'indice 20 RA sous-performe significativement l'indice CAC 40 (respectivement -1,5 % et + 0,3 %). La majorité des valeurs régionales est en baisse, à l'exception des titres Lafuma, Groupe April, Casino et Soitec. Avec des replis de plus de 4 %, les valeurs Sopra et Piscines Desjoyaux ferment la marche

au plus bas. Pour les entreprises, avec une confiance qui demeure basse comme le montre l'enquête Insee, l'investissement poursuit sa baisse malgré l'amélioration de la

profitabilité et la légère remontée des taux d'utilisation des capacités de production. Côté nouvelles plus encourageantes, on observe une résistance de la consommation des

ménages, grâce à la baisse des prix du pétrole, et ce en dépit de chiffres du chômage qui se dégradent. De même, les exportations ont profité d'un environnement mondial plus dynamique en septembre, voire des premiers effets de la dépréciation de l'euro contre la plupart des devises. Enfin, si l'investissement public diminue, les dépenses publiques continuent de progresser.

Dans ce contexte, en l'absence d'amélioration de la confiance des chefs d'entreprise, la probable contraction des stocks devrait peser sur le quatrième trimestre. Aussi, la fin d'année n'apportera pas de surplus de croissance pour atterrir au final sur un PIB annuel en progression de 0,4 %.

■ **Patrick Perret,**
directeur financier de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes

INSTITUTS NOTARIAUX, LE « BRAINSTORMING » DES NOTAIRES !

La Chambre des notaires de l'Isère a accueilli dernièrement un événement inédit : « L'université des instituts ». Près de 150 notaires et collaborateurs ont participé à cette première session, avec un programme de formations diversifié mis au point par les Instituts Notariaux de Développement.

Les Instituts Notariaux de Développement sont des outils de recherche, au nombre de quatre en Isère, produisant des travaux à destination de la pratique notariale, développent des partenariats inter professionnels et animent des actions de formation et de communication. L'Institut Notarial du Patrimoine et de la Famille (INPF) s'intéresse au droit de la famille et à l'organisation du patrimoine. Les Instituts des Collectivités Locales (INCL), de l'Espace Rural et de l'Environnement (INERE) travaillent dans les domaines du droit de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, du droit rural... L'Institut Notarial de l'Entreprise et des Sociétés (INES) se consacre au droit commercial, fiscal et social.

Ainsi, l'Université des Instituts a abordé, pour la première journée dédiée à l'INPF le phénomène des familles recomposées, en plein essor en raison de l'augmentation des divorces et de l'existence des divers modèles de conjugalité (mariage, Pacs, concubinage). L'INCL s'est consacré au sujet du Congrès National des Notaires qui s'était tenu à Lyon en 2013 sur la thématique : « Propriétés publiques, quels contrats pour quels projets ? ». Enfin, l'entrepreneur était au cœur du programme de l'INES ; il s'agissait de donner les clés aux participants pour détecter les problématiques cachées du chef d'entreprise, lui proposer un service particulier, et enfin l'accompagner dans l'acquisition de son immobilier professionnel. En séance d'ouverture, le président du conseil régional



Ouverture de la session par M^e Nicolas Nicolaidès

des notaires, M^e Bernard Martin, et l'animateur des Instituts, M^e Nicolas Nicolaidès, ont tenu à rappeler la genèse de cette manifestation « Nous avons réfléchi à une manière de travailler efficacement entre les Instituts, par le biais d'une réflexion collective entre les élus et les notaires responsables de chaque institut. Voilà comment sont nées « Les universités des instituts » : un projet transversal,

une volonté, une équipe soudée, une motivation hors du commun ». Les Instituts communiquent également auprès du grand-public ; ils sont à l'origine, par exemple, de la conférence annuelle sur loi de Finances, qui décrypte la fiscalité personnelle, du patrimoine et de l'entreprise... ou encore de publications à l'usage des collectivités locales (« Visions communes », « le guide pratique des

autorisations d'urbanisme »), des entrepreneurs (lettre de l'INES)... Ces supports sont téléchargeables sur le site de la chambre des notaires <http://chambre-38.notaires.fr> rubrique « publications des notaires de l'Isère ». A noter que 2015 verra la naissance de l'Institut Notarial du Droit de l'immobilier (INDI) qui s'ajoutera au programme de la seconde édition de l'Université des Instituts.

AGRICULTURE ET TRANSMISSION : UN ENJEU D'AVENIR !



L'enjeu autour de la transmission des exploitations agricoles en Isère est primordial pour la Chambre d'agriculture. C'est pourquoi elle propose plusieurs services aux futurs cédants d'entreprises agricoles afin d'accompagner ces transmissions et permettre l'installation de nouveaux agriculteurs sur les territoires isérois. Grâce à ce dispositif d'accompagnement et aux moyens mobilisés, on approche en Isère, depuis 2012, le ratio : une cessation pour une installation. A l'occasion du Mois de la Transmission du 18 novembre au 9 décembre, la Chambre d'agriculture de l'Isère et les partenaires de l'installation

transmission (Notaires, Safer etc.) proposent aux chefs d'entreprise agricole des réunions, rencontre ou formation au cours desquelles toutes les informations nécessaires à la construction d'un projet de transmission seront proposées. Les questions sont nombreuses : Pourquoi anticiper et comment préparer ma transmission ? Comment trouver un successeur hors cadre familial ? Comment tester une solution avec un futur repreneur ? Quels outils pour faciliter l'arrivée d'un(e) jeune sur mon exploitation ? Où trouver toutes les informations utiles ?

Détails du programme sur <http://www.isere.chambres-agriculture.fr>

AVOCATS EN GRÈVE



Dans le cadre d'un mouvement national mené par la conférence des bâtonniers, les avocats de Bourgoin-Jallieu et de Vienne se sont mobilisés cette semaine contre le projet de loi relatif, entre autres, à la profession d'avocat, dite Loi Macron. Le barreau de Grenoble préfère agir autrement. Détails.

Les avocats devaient faire la grève des gardes à vue, des audiences du tribunal pour enfants, des commissions d'office, des consultations gratuites à Bourgoin-Jallieu et Vienne, comme dans de nombreux barreaux de France. En mobilisant ainsi leurs troupes, les bâtonniers protestent contre les réformes touchant leur profession, comme le projet d'ouverture du capital des cabinets et la création du statut d'avocat d'entreprise salarié. Le barreau de Grenoble sensibilisé au problème, n'était pas sur le même mode d'action, préférant : « Les rencontres avec les élus, le préfet, et le lobbying, explique le bâtonnier du barreau de Grenoble, Arnaud Mathieu. La grève fragiliserait trop le système [...] » Les avocats, surtout dans les barreaux de taille modeste (30-35 avocats à Vienne et Bourgoin contre plus de 400 à Grenoble), craignent la fin du monopole de la postulation, ce qui pourrait mettre les cabinets en péril économique (les avocats ont un

privège de la postulation devant le tribunal de grande instance de leur ressort). Le projet découlant de la loi serait une postulation à l'intérieur de chacune des cours d'Appel.

L'instance du CNB (conseil national des barreaux, qui contient celui de Paris) n'appelant pas à la grève (le barreau grenoblois est sur cette ligne), alors que la conférence des bâtonniers (barreaux hors Paris) est favorable sur ce dossier à la grève. L'objectif est d'obtenir le retrait des textes de lois, et le doublement de l'aide juridictionnelle. Il reste peu de temps avant la présentation du projet de loi en Conseil des ministres, début décembre, avant d'être examiné au Parlement en janvier.

La réforme des professions juridiques a déjà entraîné une série de grèves, des huissiers et des notaires, et une manifestation générale des professions libérales en septembre et octobre derniers. Dans le viseur d'Arnaud Montebourg, ancien ministre de l'Economie, les professions libérales, étaient en colère. L'ambiance n'est guère meilleure 1 mois plus tard. La lutte vise maintenant la Loi « Macron », le ministère de l'Economie et des Finances n'ayant que peu concédé sur l'essentiel : « Dans le premier projet (Montebourg), note le bâtonnier de la capitale des Alpes, on avait la territorialité nationale, la création de la profession de l'avocat d'entreprise, et l'ouverture des capi-

taux des cabinets tous azimuts [...] pour donner une image Carrefour ou n'importe qui aurait pu ouvrir un cabinet d'avocat du droit de la consommation [...] ce qui était inacceptable[...] le deuxième projet est adouci, il comporte la territorialité

réduite à la cour d'appel, l'ouverture des capitaux une majorité de profession juridique (notaires...), et l'instauration du secret professionnel pour la profession de juriste. »

Affaire à suivre.

■ Eric Séveyrat

RENTRÉE ÉCONOMIQUE À GRENOBLE

La Rentrée Economique du Barreau de Grenoble a lieu jeudi 27 novembre à 17 h 30 à la maison de l'Avocat. Le thème en sera : « Management et leadership en période de crise » Cette soirée se déroulera en présence de Laurent Pelissier P.D.-G. d'ECM Technologies (four industriels) Philippe

Gueydon (P.D.-G. de King Jouets), président du Medef-Isère. L'évènement organisé par le barreau est organisé en alternance tous les deux ans avec la rentrée solennelle.

Maison de l'Avocat, 45 rue Pierre Séward à Grenoble.



LOI SRU : LE CRI D'ALARME D'UN MAIRE

A Ruy-Montceau, près de Bourgoin-Jallieu, Guy Rabuel, le maire, avait entamé en début de semaine une grève de la faim, dénonçant les effets négatifs de la loi SRU pour la commune.

Si la situation n'était pas des plus sérieuses, elle aurait sans doute inspiré Courteline ou Labiche. Car si la commune de Ruy-Montceau est parée de quatre châteaux, elle accuse un déficit en matière de logements locatifs sociaux. Une situation due à la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) qui impose aux communes de plus de 3 500 habitants intégrées dans une communauté d'agglomération d'avoir au moins 20 % de logements sociaux. Or, avec seulement 73 logements sociaux (soit un taux de 4,09 %), Ruy-Montceau est loin du compte. Une situation qui n'a pas échappé aux services préfectoraux. Tout d'abord mise en situation de carence, la commune est désormais privée de son droit de préemption. Mais il y a plus grave : les 4 200 Ruymontois doivent acquitter des pénalités que l'Etat soustrait directement de la DGF (dotation globale de fonctionnement) destinée à la commune. Pour 2014, ces pénalités dépassent 55 000 €. « Elles pourraient se monter jusqu'à 150 000 €, soit 5 % de notre budget de fonctionnement communal » souligne Guy Rabuel, le maire, qui a multiplié les recours. Le 3 octobre, il

était reçu par Richard Samuel, préfet de l'Isère. « Compréhensif, le préfet a gelé la pénalité. Mais je lui ai demandé de prendre en considération la situation spécifique de la commune » poursuit l' élu qui, soutenu par ses colistiers et ses administrés, a entamé en début de semaine, et sous contrôle médical, une grève de la faim, installant ses pénates derrière un paravent dressé salle du conseil municipal. « Nous ne sommes pas opposés à la construction de logements sociaux mais pour arriver aux 20 % qu'impose la loi, le programme de rattrapage portant sur 230 logements doit pouvoir aller au-delà de 2025, l'échéance que nous fixe l'Etat. Autant vouloir résoudre la quadrature du cercle » poursuit-il non sans préciser que si Ruy-Montceau dispose encore de 160 hectares de terrains vierges, 60 hectares, exposés à des risques naturels, sont inconstructibles. « La loi SRU doit faire l'objet d'une révision, d'un réaménagement. Le législateur doit prendre en compte la situation des communes comme la nôtre. Pour celles intégrées dans une Communauté de communes, le seuil est fixé à 5 000 habitants. Il devrait être le même pour les communes de caractère rural membres d'une Communauté d'agglomération » dit-il encore. Car le cas de Ruy-Montceau n'est pas unique. En Isère, une vingtaine de communes seraient concernées. C'est aussi le cas de Saint-Savin (3 700 habitants), située de l'autre côté de la colline mais limitrophe avec Ruy-Montceau, également membre de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère. « Dans ma commune, et selon les critères qui nous sont imposés, il manque 200 logements sociaux. Certes, il en faut mais nous sommes concernés par le plan Natura 2000 ainsi que par les spécificités du Schéma



A Ruy-Montceau, le maire Guy Rabuel et ses adjoints, Marie-Claire Lainez et Gérard Yvrard, affichent leur détermination.

de cohérence territoriale qui fixent des règles que la loi SRU ignore» explique le maire Evelyne Michaud qui, dans le même bateau que son collègue ruymontois, lui apporte son total soutien tout comme Alain Moyné-Bressand, le député-maire UMP de Crémieu, celui-ci ayant alerté le ministre de l'Intérieur et la ministre du Logement. Pour leur part, les parlementaires et les élus locaux invitent les habitants à une grande manifestation devant la mairie, le samedi 22 novembre à 10 heures, afin « de dénoncer les conséquences d'une application aveugle de la loi SRU ». A défaut d'une solution venue d'en haut, comme l'on dit, Ruy-Montceau et Saint-Savin pourraient être amenées à quitter leur communauté d'agglomération pour rejoindre les communautés de communes les plus proches : les Vallons-de-la-Tour pour l'une, les Balmes dauphinoises pour l'autre. Mais peut-on réécrire l'histoire ?

■ Jacques Savoye



Le maire prépare son couchage pour la grève de la faim qu'il entame



A Ruy-Montceau, la mairie affiche la couleur.



Guy Rabuel a reçu le soutien d'Evelyne Michaud, maire de Saint-Savin.

DITES-LE AVEC DES FLEURS

Le palmarès du 56^e concours départemental des villes et villages fleuris de l'Isère, a été dévoilé lundi soir 17 novembre à Vif à l'occasion de la cérémonie de remise des prix.

La manifestation était présidée par Christian Pichoud vice-président du Conseil général chargé du développement économique et du tourisme et Président d'Isère tourisme, accompagné de Brigitte Périllé, Conseiller général du canton de Vif, et de Guy Genet, Maire de Vif. Cette année les 29 membres du jury ont parcouru plus de 4 000 km sur les routes du département à la rencontre des 94 communes inscrites-parmi lesquelles 12 nouvelles communes et 45 communes avec fleurs, et des 66 particuliers candidats. La particularité de l'édition fut la participation des 21 petits élèves d'une école maternelle de Montcarra, venus, accompagnés de leur institutrice, recevoir le prix de l'ordre du romarin. Ce prix décerné dans la catégorie écoles fleuries, a été créé l'an dernier, et s'adresse aux écoles maternelles et primaires fleuries par les élèves, ou engagées dans la démarche sur leur commune (isere-tourisme.com)



Christian Pichoud et Marcel Bachasson, Conseiller général du canton de Roybon entouré des récipiendaires.



C. Pichoud, B. Périllé, Conseiller général de Vif, et G. Genet, Maire de Vif, avec les enfants de l'école de Montcarra.



< CHAMP LIBRE > À LA DÉCOUVERTE !

Avec ses 7 parcs naturels régionaux, la Région Rhône-Alpes bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel ! Activités de plein air, projets innovants, création d'emplois... Engagés dans la démarche Montagne 2040, nos parcs offrent le plus bel exemple du mariage réussi entre vitalité économique et préservation de l'environnement. Consciente de cette richesse inestimable, la Région est le 1^{er} investisseur des parcs. Elle en finance le fonctionnement et les programmes d'actions à hauteur de 10 millions d'euros par an.

rhonealpes.fr

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,
SOURCES D'ACTIVITÉS PAR NATURE



© Région Rhône-Alpes 2014 - Graphisme & Art Visuel - L'Institution - Images photos: ANAIS ALBERT

YANNICK NEUDER : « DES INTERCOMMUNALITÉS

La communauté de communes Bièvre-Isère existe dans la loi depuis le 1^{er} janvier 2014. Elle est née de la fusion de la communauté de communes Bièvre-Chambaran et de la communauté de communes du pays de Bièvre-Liers. Aujourd'hui peuplée de presque 38 000 habitants et attractive à tous égards, elle s'impose comme cœur d'un territoire nommé spontanément Centre-Isère, à l'instar du Nord-Isère des années 1980-1990. Rencontre avec le président de la communauté de communes de Bièvre-Isère, Yannick Neuder.

Yannick Neuder, 45 ans, est maire (UMP) de Saint-Étienne de Saint-Geoirs depuis 2001. Élu premier magistrat de cette commune chef-lieu d'un canton de plus de 10 000 habitants à 32 ans à peine, il s'est imposé comme une figure incontournable du paysage politique de la Bièvre, et plus généralement du centre-Isère, il est aussi très impliqué auprès de l'association des maires et adjoints de l'Isère (AMI), dont il est vice-président au côté du président Daniel Vitte. Avec son aîné en politique, Jean-Pierre Barbier (député-maire de Penol et ancien président de la communauté de communes de Bièvre-Liers), il a su donner corps à un territoire qui était éclaté dont « On rallie les extrémités en 30-35 minutes de voiture... » Reste à donner une âme à ce même territoire. Le président Neuder s'y emploie ainsi que ses équipes de la « CCBI », les 41 communes, 576 élus municipaux (280 d'entre eux siègent dans les commissions) dont 62 conseillers communautaires. Ah ! On oubliait, ce quadra père de famille est aussi praticien hospitalier chef du pôle cardiologie du CHU de Grenoble-La Tronche, inutile de préciser que ses journées, et parfois ses soirées sont bien remplies : « C'est un choix dit-il, je ne pense pas pouvoir m'éloigner complètement de mon métier [...] cardio c'est quand même douze ans d'étude [...] »

Les défis sont là. Contrairement à certains territoires en échec relatif côté « fusion et rapprochements » (Vals-du-Dauphiné...) le mariage des intercommunalités a pu se réaliser en Bièvre-Isère : « Il y avait déficit d'organisation, explique Yannick Neuder, comme le préconise la loi, nous avons commencé à structurer un territoire qui ne doit pas être une variable d'ajustement. A terme, avec la réforme, et selon le seuil qui sera défini, (20 000 ou 25 000 habitants voire davantage) il ne restera que trois ou quatre grosses intercommunalités entre Lyon et Grenoble... Nous allons vivre dans un pays avec de grandes régions, il faut des



Yannick Neuder : « Nous structurons un territoire qui n'est pas une variable d'ajustement entre Grenoble et Lyon. »

intercommunalités fortes pour protéger les communes. »

Les intercos de moins de 20000 habitants devront fusionner ou éclater en communes qui rejoindront des intercos limitrophes plus importantes. C'est le cas de deux voisines de la communauté de Bièvre-Isère (CC.Beaurepaire, CC.Pays saint jeannais) qui, le moment venu auront à faire des choix : « Nous avons déjà un syndicat mixte de Bièvre-Valloire en commun avec le territoire de Beaurepaire, ajoute le maire. » La CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) devra se remettre au travail sur une période 2016-2017.⁽¹⁾

URBANISME, CENTER PARCS...

Comme ses consœurs, la communauté de Bièvre-Isère va récupérer le traitement et l'instruction des demandes de permis de construire à compter du 1^{er} juillet 2015. La signature finale reste aux maires. Le service de l'Etat, la DDT (direction départementale des territoires) se départit de

cette tâche qui incombe aux intercommunalités avec le financement et le recrutement des personnels afférents : « Dans le cas de Bièvre-Isère, nous allons utiliser le fonds de péréquation (FPIC) que l'Etat nous verse, précise le président, nous commencerons en mars pour être bien prêts en juillet. »

Le transfert de l'instruction du droit des sols vers les intercommunalités est-il le premier pas d'un transfert de compétence total de l'urbanisme ? Rien n'interdit de le penser, même si de nombreux maires y sont opposés : « Pour ce qui nous concerne, l'établissement d'un PLUI⁽²⁾ fait partie du plan de mandat que nous aurons bouclé à fin 2014, explique Yannick Neuder, mais de toute façon il faut que les maires soient tous d'accord ! » Concernant la loi SRU⁽³⁾ qui oblige les communes de plus de 3500 h à parvenir à 20 % de logements sociaux, raison pour laquelle un maire est en grève de la faim (lire page 16) Yannick Neuder estime : « Ce ne peut pas être une question de principe de déplacer des populations, il faut que

FORTES POUR PROTÉGER LES COMMUNES ! »

les logements soient près des emplois et réciproquement... »

Le plan de mandat verra se mettre d'accord les conseillers sur 4 grands secteurs de compétence communautaires : économie, grands équipements, enfance-jeunesse, fiscalité.

UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

« Je ne suis pas contre l'activité de logistique, mais nous n'avons pas vocation à accueillir toute la logistique qui ne trouve pas place en Nord-Isère ou dans la Métropole grenobloise, affirme le président. Il ne faut pas consommer exagérément des hectares, qui peuvent être dévolus à l'agriculture. Nous avons 11 zones d'activités économiques sur 200 hectares et 10 000 emplois sur notre sol. L'aéroport accueille 600 emplois en période de pointe pour du transport de passagers en hiver (350 000 par an), c'est sa vocation première, l'arrêt de l'aéroport serait dommageable à l'ensemble du tourisme des stations de sports d'hiver, même s'il est normal de se poser la question de

sa rentabilité [...] Pour autant nous ne sommes pas prêts à accepter un développement du fret aérien, pour cause de qualité de vie. Les emplois créés ne compenseraient pas les nuisances supportées. » Bièvre-Isère compte 352 commerçants, 618 artisans, 6 unions commerciales : « Enfin, reprend Yannick Neuder, pour la structuration du territoire, il est aussi important pour nous de fixer les consommateurs sur place, et d'éviter l'évasion vers les gros centres commerciaux. »

En revanche, Yannick Neuder comme une très forte majorité des élus, est à 100% pro Center Parcs de Roybon : « Je veux bien que toutes les voies de recours et d'opposition soient employées, bien entendu aussi que toutes les précautions environnementales soient respectées, mais lorsqu'il y a une décision prise en dernière instance, elle doit être respectée. La démocratie s'est exprimée. Je ne suis même pas sûr que les opposants qui s'acharnent dans leurs actions soient tous de la région [...] Il aura fallu 7 ans d'instruction du dossier. Initialement, Center Parcs aurait dû être

livré en 2013, il ne le sera au mieux que d'ici 2 à 3 ans [...] nous avons de la chance que le groupe Pierre et Vacances ne se soit pas désisté pour un autre site [...] (Ndlr : un Center Parcs sera livré en août 2018 au Rousset en Saône-et-Loire, 1h30 au Nord de Lyon, Roybon est à 1h10 de Lyon). « Cela représente environ 700 emplois pour la région, et l'emprise forestière ne représente que 200 ha sur 33000 que compte la forêt de Chambaran. »

Quant à la réforme territoriale annoncée qui doit voir s'évanouir les départements dans la nature, cela ne préoccupe pas outre mesure le président de Bièvre-Isère. L'essentiel est que cela fonctionne : « Quand des administrés attendent une place en crèche, peu importe qui porte le projet pourvu qu'il existe ! » conclut Yannick Neuder.

■ Eric Sévyrat

(1) Congrès des intercommunalités de l'AMI (association des maires de l'Isère) sur le site voironnais du Domaine de la Brunerie (ancien Creps), le 4 décembre.

(2) Plan local d'urbanisme intercommunal

(3) Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains



< CHAMP LIBRE > AU DÉVELOPPEMENT !

Avec ses 7 parcs naturels régionaux, la Région Rhône-Alpes bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel ! Activités de plein air, projets innovants, création d'emplois... Engagés dans la démarche Montagne 2040, nos parcs offrent le plus bel exemple du mariage réussi entre vitalité économique et préservation de l'environnement. Consciente de cette richesse inestimable, la Région est le 1^{er} investisseur des parcs. Elle en finance le fonctionnement et les programmes d'actions à hauteur de 10 millions d'euros par an.

rhonealpes.fr

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,
SOURCES D'ACTIVITÉS PAR NATURE



© Région Rhône-Alpes 2014 - Graphisme & Cartographie : L'Observatoire - Images photos : Photos Alpes

LE CAMP DE CHAMBARAN, PLUS QU'UN CAMP MILITAIRE !

Le camp d'entraînement militaire de Chambaran est un site européen pilote pour la préservation de la biodiversité des terrains militaires. Une niche écologique. Explications.

En France, 250 000 ha de terres sont gérés par le ministère de la Défense. Souvent associée à un comportement insensible à l'environnement humain ou physique, l'Armée a depuis quelques années pris une part grandissante dans la conservation de ce patrimoine vierge d'industries ou d'agriculture intensive. Un engagement bien compris : « Croiser les besoins opérationnels et la gestion du patrimoine permet de participer à la préservation du patrimoine naturel, d'entraîner les soldats qui doivent composer avec la nature lors de missions à l'étranger et d'ouvrir le monde de l'armée aux jeunes » indique le capitaine Jean-François Legal, commandant du camp de Chambaran. Pas d'incompatibilité d'idées et d'actions donc entre le métier de militaire et la préservation environnementale. Une attitude concrétisée depuis 2009 par la signature d'une convention avec la Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels, qui concerne 29 terrains militaires. Puis par un projet proposé à l'Europe et lancé fin 2012 : le Life Dense Nature 2 mil pour une démonstration des pratiques de restauration ou de conservation des écosystèmes. Le camp de Chambaran fait partie des quatre sites retenus*.

UN SITE REMARQUABLE

Les récentes études ont confirmées quantitativement les richesses du site : 88 espèces végétales, 108 oiseaux différents, 173 espèces de coléoptères et aussi 23 des 30 espèces de chauve-souris recensées en Rhône-Alpes. Autre intérêt : son substrat unique dans les Alpes françaises (de la glaise à



Travaux de préservation des sites des étangs

quartzite) et sa position en limite de l'influence atlantique qui offre un territoire à des espèces tant maritimes que montagnardes. Une campagne de travaux a commencé en 2013 avec des objectifs précis : restauration des digues sur certains plans d'eau (étang de la Femme), lutte contre le robinier, amélioration du territoire de chasse et de reproduction des chauves-souris forestières (conservation des arbres âgés). Actuellement en cours, une étude hydraulique déterminera la nécessité de refaire ou non l'écoulement naturel des étangs. C'est là qu'intervient le troisième acteur de cette opération : la Maison Familiale Rurale La Petite Gonthière, près d'Anse (69). Une école qui délivre des formations dans les métiers de la nature du collège au Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune, certains élèves allant même plus loin dans une spécialisation au génie végétal. Les élèves intègrent ainsi la diversité des milieux environnementaux dans lesquels ils seront ame-

nés à travailler comme chefs d'équipe ou garde technique, dans le public ou dans le privé. « Nous tenons à ce que ces futurs gestionnaires intègrent leurs connaissances théoriques en faisant l'expérience concrète du terrain » précise Didier Dupuy responsable des relations professionnelles et des chantiers. Vendredi dernier avait justement lieu une épreuve comptant pour le Bac...

ET APRÈS ?

La campagne de travaux se terminera en 2017. Les militaires auront alors à disposition un cahier de « bonnes pratiques » initié par le Conservatoire qu'ils pourront eux-mêmes mettre en pratique. Conserver une dimension d'ouverture aux écoles est aussi le souhait du commandant auquel ses supérieurs donnent une grande latitude dans les initiatives prises avec les acteurs locaux. « Peut-être des classes vertes, qui sait ? » nous dit-il. Une histoire à suivre.

■ Liliane Silva

* Avec la base d'Aspretto en Corse, le Mont-Caumes près de Toulon et le camp des Garrigues dans le Gard



Le périmètre du camp de Chambaran fait partie des quatre sites militaires pilotes retenus en France

Les missions de la fédération

Reconnue par les accords de Grenelle (2011), la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels gère 2884 sites en France sur quatre missions : connaître, protéger, gérer et valoriser. Parallèlement, elle crée des outils de gestion publique (Réseau Natura 2000, Ens) organise les connaissances.

(Inventaire patrimoine naturel, Zone Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques) et anime des groupes de travail sur les espèces exotiques envahissantes ou celles en voie de disparition.

LES COMPTEURS LINKY PARTIRONT DE FONTAINE



Au centre, les dirigeants de CG entourés du préfet de l'Isère, de la directrice de l'AEPI et des élus locaux et régionaux.

Pour la fabrication de ses compteurs intelligents « Linky », la société indienne CG a choisi d'implanter un site de fabrication en France. C'est la ville de Fontaine qui a été retenue.

Il y avait du monde pour célébrer en grandes pompes l'installation de CG à Fontaine sur la zone d'activité des Vouillands. Parmi les invités, en plus des élus locaux, et du directeur d'ERDF Alpes, Olivier Masset, le P.D.-G. de l'entreprise : Laurent Demortier, ainsi que le directeur des activités d'automatismes, venu de Bilbao en Espagne : Norberto Santiago. « L'entreprise a choisi de s'implanter en France parce qu'elle a été désignée par ERDF, ainsi que 5 autres sociétés, pour fabriquer les 3 premiers millions de compteurs intelligents,

qui devront remplacer les actuels équipements dès 2015 », explique M. Demortier. Notre agglomération présentait alors l'écosystème économique et universitaire idéal, et hébergeait qui plus est, un fournisseur de cartes électroniques au rendement inégalé en France. « De plus, Grenoble représente bien l'idée que nous nous faisons des « smart cities », et des projets dans ce sens existent déjà ».

CG est en effet un des leaders spécialisé dans la gestion de l'exploitation de l'énergie électrique, et installera sa ligne de production à Fontaine, en créant 200 emplois directs et indirects (les recrutements ont débuté). Le premier prototype devrait sortir des locaux en avril 2015, pour une première livraison prévue en septembre. En capacité maximale, 2 millions de compteurs devraient en sortir

chaque année. « C'est une première opportunité, nous avons obtenu une petite part des 3 premiers millions de compteurs à réaliser, mais on peut penser que les 35 millions qui devront être fabriqués au total, le seront par les mêmes entreprises. » Un début donc qui aura tout de même nécessité l'investissement de 4 M€, pour la chaîne de production et un centre d'excellence pour les Linky de technologie G3.

A terme en France, on trouvera 35 millions de compteurs intelligents, soit un investissement de 5 Md€, pour Erdf. Dans la région Alpes, 1,3 M de compteurs seront installés. Cela correspond selon O. Masset à 10 000 emplois directs et indirects en France, dont la moitié pour la fabrication et l'autre pour l'installation.

■ Caroline Thermoz-Liaudy

SDH ET ISÈRE HABITAT ENSEMBLE POUR SAINT-MARTIN

A Saint-Martin-d'Hères, la rénovation de la ville est en marche, à l'image du nouveau quartier de l'avenue Potié. Pour l'occasion, deux bailleurs sociaux se sont unis.

A Saint-Martin-d'Hères, deux bailleurs sociaux, SDH et Isère Habitat, se sont unis pour la réhabilitation à l'angle de l'avenue Potié. Côté SDH, la résidence « Calliope » comprendra au rez-de-chaussée 480m² de commerces, et 25 logements locatifs (19 PLUS et 6 PLAI). La résidence qui sera intergénérationnelle, (10 logements labélisés Habitat Senior Services), se composera d'un bâtiment en R+5, BBC, avec chaufferie collective au gaz. L'opération devrait coûter 3,46M€ (dont 7,21% des fonds propres de la SDH), 47,18% prêt de la caisse des dépôts, 10,75% des prêt carsat, 11,53% de prêt Amallia, 11,10% de subvention Métro, 4,15% du conseil régional, 3,49% de la ville, 2,86% de l'Etat et 1,73% du conseil général). Ce bâtiment sera donc intégré dans une opération mixte réalisée avec Isère habitat, qui va livrer sur ce



Lors de la pose de la première pierre

même lieu 32 logements en accession sociale, dans les résidences appelées Orphée et Eurydice. Les deux résidences comporteront respectivement 15 et 17 logements, RT 2012, vendus au prix moyen de

2 279 € le m². 100 % des acquéreurs qui se sont déjà manifestés sont en dessous du plafond du PAS, et 89 % bénéficient du Prêt à taux zéro.

■ C.T.L.

PHARE FM : LA RADIO AUTREMENT

A La Verpillière, Phare FM est la radio chrétienne du Nord-Isère. Outre un programme musical et des informations locales, elle diffuse aussi la bonne parole.

L'histoire de Phare FM se confond avec celle de Radio Colombe. Dans la foulée de la libération des ondes, accordée après l'élection de François Mitterrand à la Présidence de la République, Jacques Aguila fondait, en 1982 à La Verpillière, Radio Colombe : fréquence 107.0. « Tout était installé dans ma cave » se souvient-il. N'empêche que, depuis l'antenne dressée sur les hauteurs de Saint-Quentin-Fallavier, ce sont des émissions empreintes des saintes écritures que Radio Colombe diffusait aux quatre coins du Nord-Isère mais aussi vers Lyon et la plaine de l'Ain. La belle aventure allait durer presque un quart de siècle. En 2005, le réseau Phare FM prenait le relais sans pour autant priver Radio Colombe de son autonomie. « C'est encore notre association qui est derrière le micro et nous sommes toujours calés sur la même fréquence : 107.0 en Nord Isère et 96.6 en région grenobloise » précise Jacques Aguila. Phare FM reste donc une radio chrétienne, fortement attachée aux valeurs puisées dans les saintes écritures quand bien même sa programmation musicale, résolument dans le vent, ne cesse d'étonner. Sur ses ondes, ni cantiques ni psalmodies mais des rythmes modernes célébrant le Très Haut, son Fils, les saints et les anges. Bien entendu, Phare



Autour de Jacques Aguila (en rouge), les animateurs de la radio Phare FM.

FM ouvre son antenne aux informations locales. C'est la tranche du matin, de 6 à 10 heures, et dans la journée si l'actualité le commande. Jean-David, Pauline, Gabrielle, Emmanuel et Anaïs se partagent le micro. Quant à Jacques Aguila, il jongle avec les finances ! « Quand on tourne le bouton de son poste, on écoute gratuitement mais pour faire fonctionner une radio il faut un budget et des ressources financières » explique-t-il. Question budget, Phare FM joue cartes sur table : cette année, il est de 164 474 € dont 48% pour la masse salariale

car la station emploie deux personnes. Alors, outre la subvention du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (appelée à être réduite selon le Conseil supérieur de l'audiovisuel), Phare FM bénéficie d'apports limités dus à la publicité et, surtout, de la générosité de ses mécènes. « Un phare doit être alimenté pour éviter les naufrages » rappelle Jacques Aguila. Un appel à la générosité des « chers -z'auditeurs ». A moins d'un improbable brouillage, il sera reçu 5 sur 5.

■ Jacques Savoye

EN BREF...

Bourgoin-Jallieu : stationnement gratuit ?



Pour l'instant officieuse, l'information devrait être rapidement confirmée. Elle ne manquera pas de faire du bruit. En effet, et pendant tout le mois

de décembre, les commerçants du centre-ville de Bourgoin-Jallieu auraient décidé d'offrir le prix du stationnement à leurs clients sur présentation du ticket de parking. Une initiative propre à redynamiser le commerce de proximité à l'approche des fêtes.

Boudin à la chaudière

La tradition du boudin à la chaudière est bien ancrée dans le Nord-Isère. Rares sont les associations qui y échappent. Pour sa part, la section du Parti communiste de Bourgoin-Jallieu organise son boudin à la chaudière le dimanche 23 novembre à partir de 9 h au gymnase de Champfleuri.

Dani Lary : c'est magique

Magicien hors norme, popularisé à la télévision par « Le plus grand cabaret du monde » de Patrick Sébastien (qui fut vice-président du CSBJ-rugby), Dani Lary sera sur la scène de la salle de l'Isle à L'Isle-d'Abeau, en soirée du samedi 29 novembre. Location des places, de 5 à 12 €, au Millénium (tél. 04 74 18 51 13). D'autre part, l'exposition photo-

graphique « Regards croisés sur ma ville », réalisée par des Lilôts, se poursuit au Millénium jusqu'au 19 décembre.

Festival solidaire Nord Isère

A Bourgoin-Jallieu, le Festival solidaire du Nord-Isère se tiendra le mercredi 26 novembre, à partir de 9 h, à l'Espace Grenette. Outre un marché bio, de la musique et un concert seront au programme.

Coup de ballet à Villefontaine

A Villefontaine, c'est la danse qui sera à l'affiche du théâtre du Vellein ces jours prochains. Ainsi, du mardi 25 au jeudi 27 novembre, le ballet Malandain de Biarritz donnera « Cendrillon » sur une musique de Prokofiev. Le mardi 2 et le mercredi 3 décembre place sera faite au flamenco avec « Bosque ardora » de Rocio Molina. Quant à la fantaisie clownesque « Petouchoh », elle sera proposée au jeune public le mercredi 26 novembre en matinée.

LE FORUM EMPLOI SUR LES RAILS

A Bourgoin-Jallieu, c'est un forum Emploi particulièrement tourné vers les femmes et les seniors que la commune organisera le 24 février prochain.

Favoriser les créations d'emplois et accompagner les PME dans leur projet de création ou de développement : telle était, avec l'installation d'une « pépinière artisanale », l'un des points du programme électoral de Vincent Chriqui. Le maire de Bourgoin-Jallieu l'a rappelé en préambule à la présentation du Forum Emploi que la commune organisera le 24 février 2015. Annick Néron, conseillère municipale en charge du projet, en a dévoilé les grandes lignes à une cinquantaine de chefs d'entreprises non sans que Jean-Pierre Girard, 1er adjoint, n'insiste sur l'impérieuse nécessité de réduire le chômage qui, à Bourgoin-Jallieu, touche plus de 15% de la population. Ce forum, qui se veut « une réponse aux besoins d'emplois des habitants du territoire » comme le souligne Annick Néron, doit permettre d'avoir « une vigilance particulière pour les publics en difficultés d'emploi, plus particulièrement les femmes et les seniors » poursuit l'élue non sans insister sur la nécessité, pour la commune, d'être au « cœur de la prospec-



Aux premiers rangs des chefs d'entreprises présents à la présentation du futur Forum.

tive économique et commerciale pour favoriser le recrutement du public berjallien ». Outre les entreprises présentes sur le territoire, le service public de l'emploi, les organismes de formation et les structures spécialisées dans l'insertion professionnelle seront associés à ce forum complétés par des conférences et des ateliers (dont une simulation d'entretien d'embauche). Bien entendu, Pôle

Emploi et la Mission locale Nord-Isère seront du nombre des partenaires de cet événement dont notre journal et l'ensemble de la presse locale, comme on ne le dit pas assez, se feront gracieusement l'écho. Ce Forum Emploi, une « première » à Bourgoin-Jallieu, se tiendra salle polyvalente de Champaret, le mardi 24 février, de 9 à 17 h.

■ J.S.

L'AGEDEN DANS SES NOUVEAUX MURS

A Bourgoin-Jallieu, l'Agence pour une gestion durable de l'énergie est désormais installée avenue Ambroise-Genin.

A proximité de la gare SNCF et à deux pas du centre de la ville, avenue Ambroise-Genin, les nouveaux locaux de l'Agence pour une gestion durable de l'énergie (Ageden) ont été inaugurés en présence d'une pléiade d'élus dont Alain Cottalorda, président du Conseil général de l'Isère, et Vincent Chriqui, conseiller régional et maire de Bourgoin-Jallieu. Président de cette association, Laurent Lefèvre accueillait les nombreux invités, leur rappelant le rôle qui est le sien en faveur de la gestion de l'énergie. Au service des



Laurent Lefèvre, président de l'Ageden, accueillait ses invités.

particuliers comme des collectivités, l'Ageden répond parfaitement aux problèmes de l'heure alors que l'énergie fossile vit ses dernières années

et que de nouvelles technologies, plus proches de la nature, tentent de prendre le relais. Une situation que Vincent Chriqui s'est plu à ramener sur le territoire local. La prochaine réalisation du réseau de chaleur depuis l'usine de traitement des ordures ménagères, initié par la précédente municipalité et que la nouvelle mettra en oeuvre, est un exemple parfait de ce qu'il faut entreprendre. Mais, alors que l'hiver et ses frimas sont à notre porte, l'Ageden entend plus que jamais sensibiliser le grand public aux économies d'énergie. Dans le cadre du Plan climat énergie du territoire, et en liaison avec la Communauté d'agglomération, c'est une découverte de la thermographie qu'elle a proposée récemment aux habitants de l'Isle d'Abeau. Aujourd'hui, c'est le Défi des familles à énergie positive qu'elle organise. Les familles qui y participent, jusqu'à la veille du printemps, vont devoir réduire autant que faire se peut leur consommation énergétique sans trop limiter le confort auquel on peut prétendre. Une dotation de qualité récompensera la famille la plus performante : celle qui aura réalisé les meilleures économies d'énergie en vouant aux gémonies les mauvaises habitudes prises au cours des années de vaches grasses.

■ J.S.



De nombreuses personnalités locales à cette inauguration.

QUAND LA PETITE HISTOIRE REJOINT LA GRANDE

Né à Bourgoin en 1885, François Guéraud fut mobilisé en 1914. Depuis le théâtre des opérations, il ne cessa pas d'écrire aux siens. Retrouvées par ses filles, 189 lettres ont été confiées aux Archives municipales.

La Grande guerre, François Guéraud aurait pu la voir de loin, depuis Bourgoin sa ville natale. « Il avait une mauvaise vue. Jamais il n'aurait dû être mobilisé. D'ailleurs, en raison de sa forte myopie, on ne lui donna pas de fusil » raconte Marie-Thérèse, l'une de ses deux filles. A défaut d'un fusil Lebel, c'est armé d'une plume Sergent-Major que, sapeur du Génie, il participa au conflit. Car, entre la remise en état d'une route ou d'un pont détruits par les obus ennemis, François Guéraud n'arrêta pas d'écrire à Marie, sa sœur, demeurée sur les bords du Bion, l'un des torrents qui traverse la cité de la brioche. Dans ses lettres, d'une belle écriture, avec des pleins et des déliés, François raconte le quotidien des « poilus » qu'il côtoie, l'âpreté des combats, le décor dans lequel ils se disputent. Des missives que Nini (le surnom de sa sœur) conservait précieusement, bien à l'abri d'une malle, quelque part au grenier de la maison familiale. François, qui avait été gazé, revint en 1919. Il reprit son travail dans la scierie familiale, se maria, eut deux filles et mourut en 1961. On en oublia cette correspondance historique jusqu'au jour où, la vieille demeure familiale étant mise en vente, Marie-Thérèse et sa sœur Jacqueline en avaient la révélation. Quelques 189 lettres, « d'une grande douceur » comme l'a souligné Vincent



Marie-Thérèse et Jacqueline, filles du soldat Guéraud, ont fait don des lettres de leur père aux Archives municipales

Chriqui, maire de Bourgoin-Jallieu, à l'heure où les sœurs Guéraud, vaillantes nonagénaires, en faisaient don aux Archives de la commune. Si « la petite histoire rejoint ainsi la grande », ce fut aussi le cas près de Crémieu il y a quelques années lorsque Georges Griot, agriculteur à Chamagnieu-Mianges, découvrait également dans une malle du grenier les carnets du soldat Jean-Claude Griot, son père, mobilisé dans le 140^e Régiment d'infanterie de Grenoble. Dans ces carnets, que la famille

conservait précieusement, le soldat Griot, d'une écriture appliquée au crayon, raconte la mort des copains, les tranchées mais aussi sa capture et la solitude du prisonnier au fort Van der Taan, à Ingolstadt. Dans une cellule proche de la sienne, un certain capitaine Charles De Gaulle attendait aussi l'heure de la libération. Pour l'officier, promis à une haute destinée, et le bidasse, simple paysan isérois, elle sonna aux premiers jours de 1919.

■ Jacques Savoye

MARCELLE GOURDINET : 109 ANS !

Le 15 novembre 1905 à Crépy-en-Valois, coquette commune du département de l'Oise, la petite Marcelle ouvrait ses yeux sur le monde. Plus d'un siècle après sa naissance, c'est à la résidence Jean Moulin de Bourgoin-Jallieu que Marcelle Gourdinet a célébré ses 109 ans.

Issue d'une famille de quatre enfants, la doyenne du Nord Isère épousait Gabriel à Paris en 1930. De cette union naissait Ginette, en 1932. « On s'est bien aimé » dit-elle, évoquant la vie d'un couple au service d'un célèbre chausseur. Ce qui conduisit

Marcelle et Gabriel de Troyes à Chambéry, de Grenoble à Lyon avant qu'ils ne se retirent à Bourgoin-Jallieu. Après la mort de son époux, en 1994, Marcelle Gourdinet était accueillie à la résidence Jean Moulin où son anniversaire a été célébré mardi par Danielle Mulin, adjointe au maire, les autres pensionnaires et les membres du personnel qui ne cessent de l'entourer de leur affection. Avec un brin d'humour, après avoir soufflé les bougies du gâteau au chocolat (elle en raffole), Marcelle nous confiait que son « petit frère » (sic) avait lui aussi franchi le cap des 100 ans. La longévité serait donc une affaire de famille !



Marcelle Gourdinet, 109 ans, est la doyenne du Nord Isère (photo J.S.).

UNE AGRICULTURE AU CŒUR DU TERRITOIRE

Le projet agro-environnemental et climatique (PAEC) de la Boucle-du-Rhône-en-Dauphiné a été déposé à la région. Impliquant un territoire de 51 communes, il recevra une réponse le 16 décembre prochain.

Francis Spitzner, vice-président à l'environnement à la CCIC, a évoqué les points essentiels du dossier. La CCIC, porteuse du projet, s'est appuyée sur de nombreux partenaires pour traiter des thématiques. Le projet met au cœur l'agriculture son rôle dans l'aménagement et l'économie du territoire, avec des agriculteurs souhaitant vivre de leur production et non des aides publiques. « Le PAEC est un dispositif nécessaire pour préserver les exploitations et respecter l'environnement, dans un juste équilibre », a précisé l' élu. Loïc Raspail, chargé de mission Natura 2000, a exposé la candidature qui doit construire un projet de territoire avec les communautés de com-



Présentation du PAEC de la Boucle du Rhône en Dauphiné par Francis Spitzner et Adolphe Molina, CCIC

munes de l'Isle-Crémieu, du Pays-des-Couleurs, des Balmes dauphinoises et deux communes de la CAPI. Collectivités, comités de territoire

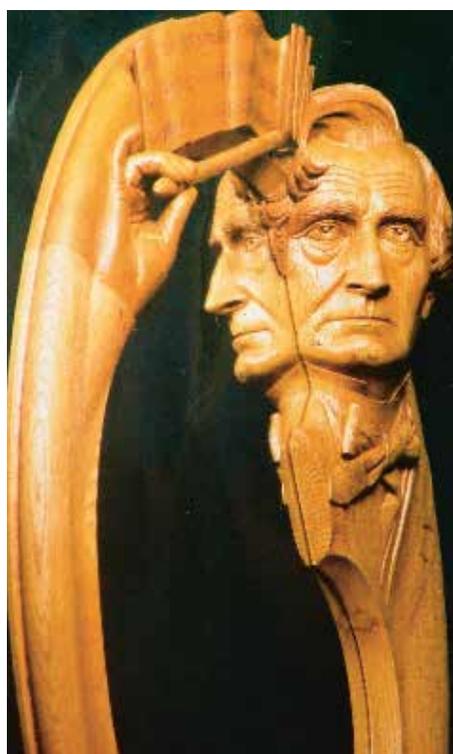
agricole et chambre consulaire, conseil général de l'Isère, association Lo Parvi et agriculteurs se sont mobilisés. Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), outil de la politique agricole commune, agiront pour la biodiversité, les ressources et masses d'eau sensibles et les agricultures, accompagnant le changement des pratiques pour réduire les pressions agricoles sur l'environnement, maintenant les pratiques favorables à ce dernier. Des diagnostics d'exploitation et MAEC systèmes et à engagement localisé s'appliqueront sur 4 200ha de surface agricole utile, 2 000ha de prairies, autant de grandes cultures, soient 140 exploitations.

Le budget se monterait à 2, 49 M€ sur 6 ans en cofinancements (Europe, Etat, conseil général, agence de l'eau...) et l'animation, la réalisation des diagnostics, le suivi des agriculteurs, etc. s'élèveraient à 288 000€. La gouvernance serait la même que pour le montage du PAEC.

■ CT

EN BREF

Morestel au cœur des métiers d'art



Berlioz de Philippe, sculpteur sur bois, Pont-de-Beauvoisin

Ce premier marché réunit une quarantaine de professionnels de la région. En partenariat avec la ville, l'association « Entrer en matières » a réuni des artistes qui feront découvrir leurs savoir-faire, passion et créations, entre art et matière (terre, verre, bois, métaux, etc.). Le club photo de Morestel présentera son travail. Animation musicale, défilé de mode, tombola... Les 29 et 30 novembre, maison de l'amitié, 10-19h, entrée 2€ (gratuit moins de 16 ans), www.artisanart-entrematieres.com.

Repas à Frontonas

Le traditionnel repas du Temps des blés d'or a réuni 80 convives. Avec près de 160 aînés dans le village, de 70 ans et plus, ceux qui n'ont pu se déplacer recevront un colis avant Noël. L'équipe du CCAS a œuvré pour une journée de plaisir, détente et retrouvailles au son de musiques d'antan. La salle des fêtes s'est faite conviviale agrémentée de tableaux peints prêtés par deux des membres du centre communal d'action sociale.

Photo : Le CCAS de Frontonas

Dani Lary à l'Isle-d'Abeau

Très tôt, Dani Lary rêve de devenir magicien et invente ses premiers tours à l'âge de 8 ans. Depuis, il crée des illusions qui font le tour du monde : léviter, faire voler des pianos, disparaître ou apparaître êtres ou objets... Samedi 29 novembre, salle de l'Isle, 21h, 5 et 12€, réservation conseiller, Millénium, 04 74 18 51 13.

Gospel à la Verpillière

Sweet witness, groupe professionnel lyonnais, puise son inspiration des Amériques à l'Afrique, du négro spiritual aux sons urbains empreints de modernité, mettant un point d'honneur à élever la qualité vocale individuelle et le son d'un chœur. Samedi 29 novembre, église Saint-Denis, 18 et 10€. Renseignements, espace culturel, 04 26 38 40 26.

Jeune public à Chavanoz

Eddy la Gooyatsh conte une fable tendre et originale. Complice de son public, il s'amuse des peurs enfantines, des idées reçues et des codes. Dans une ville imaginaire, les habitants sont terrorisés par un mystérieux méchant qui coupe les fleurs de tous les bouquets... Vendredi 28 novembre, 19h30, le Petit Théâtre, 10 et 8€.

1914-1918 à Saint-Chef

La commission au sport, les associations, le jumelage et les bénévoles amoureux d'histoire locale, avec Sylvain Gabriel, metteur en scène, ont monté « Souvenirs de soldats », un hommage aux 93 soldats du village morts au combat. Exposition d'objets, de témoignages et souvenirs, scènes de vie en costume d'époque sur le quotidien du siècle dernier, repas du soldat, dimanche, 13h. Exposition animée, 29 et 30 novembre, 10-18h, salle polyvalente. Repas payant.

UNE MAISON DU LIVRE À LA PAGE

A Tignieu-Jamezieu, la maison du livre vient d'être inaugurée. Pour lire, échanger, consulter, s'informer..., elle se partage entre bibliothèque (adultes et enfants) et espace d'exposition et d'animation.

La première porte le nom de Victoire Daubié, première femme à obtenir le baccalauréat en 1861, le second, celui de Rose Valland, résistante et actrice de la préservation du patrimoine culturel. Passant de 80 à 130m², elle élargit ses publics dès les tout-petits (0-3 ans) avec un sanitaire adapté avec table à langer pour parents et assistantes maternelles, sans oublier les établissements scolaires. Consultation de l'Internet, local technique (réparation des livres...) enrichissent le lieu. Isabelle Chabert, bibliothécaire, et les bénévoles oeuvrent dans



L'inauguration par le président du conseil général



La bibliothèque et son espace attenant

un bâtiment qui n'a peut-être pas atteint sa taille définitive. Si 730 lecteurs actifs étaient inscrits en 2013-2014, la dernière rentrée enregistre 130 nouveaux adhérents. Née de la volonté de bénévoles en 1994, la bibliothèque devient municipale deux ans après. Après un premier préfabriqué, dans la cour de la mairie, puis un second dans celle de l'école Dufy, la bibliothèque s'installe ensuite à la Plaine, avant de venir s'implanter dans l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers rénovée à cette effet. Le projet a mobilisé les élus (dont Hélène Marchand en charge de la structure), les bénévoles, les services administratifs et techniques

de la commune, les entreprises pour les travaux exigeant un coût total de 207 000€. Le conseil général de l'Isère a apporté son aide technique et une subvention de près de 32 000€. « Savoir lire est une capacité importante pour toute la vie. Lire est une nécessité, une curiosité, un plaisir... », a souligné André Paviet-Salomon, maire. Alain Cottalorda, président du CG38, a rappelé l'action du département pour la politique culturelle annuelle, à hauteur de 18 millions d'euros, quand la lecture publique et le numérique profitent de 3,5 millions d'euros.

■ CT

EN BREF

Le passé de Janneyrias



Le bureau de Mémoires janneyriennes

En présence de Daniel Gimel, maire, Jacques Grandjean est revenu sur l'année écoulée de l'association Mémoires janneyriennes qui recense les traces du passé du village, ses particularités environnementales, collecte les photographies anciennes ou plus récentes, les témoignages de la Libération. Les membres ont évoqué la bataille d'Anthon avec les élèves lors des rythmes scolaires. Pour l'année à venir, les pistes sont nombreuses avec le repérage des entrées de granges, d'anciens bâtiments typiques, la présence de l'eau sur la commune, le rapprochement avec le groupe d'études historiques de la contrée de Meyzieu (GEHCM)...

50^e concours maisons fleuries

A Morestel, 70 personnes ont été accueillies par Christian Rival, maire. Un diaporama commenté est revenu sur des maisons fleuries au fil des années, avant les palmarès et remise de prix. Les 9 premiers ont reçu composition florale et

bon d'achat chez les fleuristes ou horticulteur locaux. Dix autres ont été lauréats de la première fleur. Un tirage au sort a désigné Josette Egéa, gagnante du composteur offert par le SICTOM. La communauté des sœurs franciscaines a été primée au jury départemental. La cérémonie s'est achevée autour d'un apéritif.



Les sœurs franciscaines

VIRIEU REND HOMMAGE AUX POILUS !



7 novembre 2014 : Dévoilement d'une plaque commémorative sur l'ancien hôpital militaire temporaire de Virieu (de 1914 à 1916) Pour mémoire : Article sur l'ancien hôpital militaire, L'Essor n° 3547 du 17 octobre 2014.

De nombreuses manifestations ont lieu actuellement en France pour commémorer le début du plus meurtrier des conflits, que fut celui de la Première Guerre mondiale. Quotidiennement, mille combattants français sont morts au cours des belligrances qui durèrent 51 mois.

C'est pour rendre hommage à ces soldats et aussi à ceux qui ont souffert de maladies et de blessures, que vient d'être apposé une plaque en leurs

mémoires. C'est à Virieu, sur la façade d'une école, convertie en hôpital militaire de 1914 à 1916, que désormais sont immortalisés les séjours des 353 « Poilus » en provenance du front. Quatre d'entre eux y décédèrent, dont trois reposent au cimetière du village, loin de leurs familles.

Les membres de la Section de « Virieu-Panissage-Chélieu-Blandin de l'Union des Mutilés et Anciens Combattants de l'Isère, U.M.A.C », ont convié le

vendredi 7 novembre 2014, les élus, et les habitants du canton de Virieu à une émouvante manifestation.

Les enfants des écoles du chef-lieu, après avoir dévoilé la plaque, ont ensuite rendu, à leur façon, un vibrant et poignant hommage à leurs aînés, sous les regards émus des anciens combattants de l'U.M.A.C.

■ Louis Fournier

LE-PONT-DE-BEAUVOISIN LE FROMAGE DU COUVENT : UN PÉCHÉ MIGNON !

Le Couvent Notre Dame du Rosaire, qui surplombe la ville de Pont-de-Beauvoisin n'est pas seulement la résidence des 25 sœurs du rosaire mais c'est aussi le cœur d'une petite entreprise qui se consacre à la fabrication de fromages de vache au lait cru.

La laiterie est rondement menée par Sœur Françoise qui est là, chaque matin, depuis 2005 pour accueillir les clients devenus au fil du temps des fidèles. Certes il y a eu quelques changements depuis l'ouverture en 2002 et aujourd'hui sœur Françoise s'approvisionne en lait auprès de la ferme de la Cassole à Saint-Didier-de-la-Tour, une collaboration dit-elle réussie qui a permis de garder le bon rythme et de fabriquer près de



Sœur Françoise (au premier plan) et Sœur Dominique préparent les fromages pour le séchoir

30 000 fromages chaque année tout en vendant du lait et de la crème. Une production qui s'affine avec la « tome sèche » qui fait le bonheur des amateurs en toute saison, le fromage blanc ayant les faveurs du public durant l'été. Bien qu'artisanale la laiterie n'en souscrit pas moins aux normes d'hygiène et de contrôle du laboratoire vétérinaire départemental et c'est le sourire aux lèvres que Sœur Françoise confirme n'avoir jamais eu de problème en 10 ans. Soucieuse de proposer le meilleur service, la laiterie a également modernisé ses emballages et s'est adaptée. Du matériel acheté à Virieu-sur-Boubre même si certains clients, ont gardé l'habitude d'autrefois de ramener leurs faisselles. Mais qu'importe ! Finalement, ce fromage monastique a des airs de péché mignon !

■ PPT

LA ZIP ACCUEILLE DE NOUVELLES ENTREPRISES

La zone industrialo-portuaire (ZIP) de Salaise/Sablons entame une nouvelle page de son développement en lançant une offre d'implantation d'activités d'avenir particulièrement orientées sur l'écologie industrielle, les techniques et énergies durables, les matériaux renouvelables, la distribution intelligente et les perspectives d'emplois offertes.

Accompagnée par l'AEPI et Isère aménagement, avec qui elle vient de signer un partenariat, la ZIP de Salaise/Sablons lance la commercialisation et l'aménagement de 340 ha, dont près de 200 sont à aménager avec comme objectif de consolider les activités actuelles et d'attirer de nouvelles entreprises. Ce sont près de 130 M€ qui sont investis pour parvenir à ce résultat. En juillet dernier, la péniche « Maison des projets » a été installée au cœur de la ZIP. Son ouverture est programmée pour le premier trimestre 2015. Elle va permettre de réunir les acteurs en charge des enjeux économiques, urbains et écologiques du site. Elle aura pour mission d'être un lieu d'information, de promotion, de rencontres et d'animation économique de l'espace industriel responsable et multimodal de la ZIP.

RENFORCER L'ACTIVITÉ

Située sur un axe stratégique de la vallée du Rhône, la ZIP est un projet d'envergure nationale, largement soutenu par les élus du territoire et l'Etat. Elle est au cœur du deuxième site portuaire de la vallée du Rhône avec près de



Une grande réunion publique concernant l'aménagement et l'implantation de nouvelles entreprises sur la ZIP est programmée le 15 décembre prochain à Sablons.

800 000 tonnes de marchandises transportées par an par le fleuve et 600 000 tonnes par an par le rail. L'objectif du projet est de s'appuyer sur les infrastructures et les services existants et de les renforcer pour devenir un espace industriel responsable et multimodal de référence en France. Adossée à la première plateforme chimique de France, l'autre ambition reste de développer et

d'attirer de nouvelles entreprises s'inscrivant dans une démarche d'écologie industrielle. D'ores et déjà, les entreprises présentes confirment leur volonté de consolider leur implantation. Trois entreprises souhaitent même s'agrandir à l'image de Thor. Près de 900 emplois sont localisés sur la ZIP et le millier d'emplois pourrait être atteint d'ici à 2016.

LA CENTRALE NUCLÉAIRE S'AGRANDIT

Vendredi 28 novembre, Francis Nietto, directeur de la centrale nucléaire de Saint-Alban/Saint-Maurice, posera la première pierre du nouveau bâtiment du site qui devrait abriter l'activité tertiaire. Au sein de ce site industriel, le groupe énergétique projette en effet de construire un bâtiment d'une superficie de 12 000 m² pour regrouper les services clés du centre nucléaire de production d'électricité, actuellement éclatés sur plusieurs bâtiments. Il accueillerait également la direction de la centrale et près de 700 personnes. Le niveau 0 abriterait les vestiaires, sanitaires, locaux de stockage de matériel et les bureaux associés. Le niveau 2 accueillerait le hall principal, des locaux techniques et des bureaux. L'ensemble des

autres niveaux regrouperait des bureaux et des salles de réunion. Tout cela devrait être terminé à

l'issue de plus de 16 mois de chantier pour 17 M€ d'investissement.



EDF présente la maquette de son nouveau bâtiment dont la première pierre sera posée le 28 novembre par le directeur du site, Francis Nietto.

ZEP : PONT-ÈVÈQUE REFUSE D'ÊTRE RAYÉE DE LA CARTE

La nouvelle carte du ministère de l'Éducation nationale prévoit de faire sortir la commune de Pont-Èvêque du réseau d'éducation prioritaire. Face au risque de voir disparaître la mixité sociale et les chances de réussite des élèves, élus, enseignants et parents se mobilisent.

Tambours déchaînés, sifflets acérés et esprits remontés. La colère et la consternation venues troubler le calme matinal de Pont-Èvêque cachaient pourtant mal l'inquiétude des élus, enseignants et parents d'élèves. Depuis plusieurs semaines, ils sont en proie à l'incertitude quant à l'avenir de leurs établissements scolaires et ne comptent pas se laisser faire sans rien dire. Défenseurs de la mixité sociale, soutiens de l'égalité des chances et protecteurs de « la même éducation pour tout le monde », ils étaient plus 300 à battre le pavé, jeudi 13 novembre, sur fond de slogans comme « Réseau supprimé, réussite sacrifiée », « école en danger », « classes surchargées, élèves sacrifiés ». A l'origine de la grogne ? La révision de la carte de l'éducation prioritaire par le ministère de l'Éducation nationale. Inchangé depuis les années 1980, les réseaux d'éducation prioritaire évoluent pour mieux cibler les établissements concernés sur la base de quatre critères : le nombre de boursiers, celui d'élèves vivant dans les zones urbaines sensibles, celui de ceux qui entre en 6^e avec un an de retard et le taux



Plus de 300 élus, enseignants, parents et élèves ont manifesté jeudi 13 novembre.

de familles de milieux défavorisés. Une mutation, souvent liée à l'embourgeoisement des quartiers au fil des années, qui exclurait de la liste la commune iséroise, pourtant classée comme l'une des 100 plus pauvres de France. L'« exclusion » dénoncée du réseau d'éducation prioritaire pourrait même avoir de lourdes conséquences. Classes à 30 au lieu de 24, suppression de projets scolaires attrayants à cause de la baisse des moyens financiers, diminution du temps pour le suivi individuel et l'aide aux devoirs. Soutenu par ViennAgglo

et les élus voisins, Pont-Èvêque ne désarme pas. Une délégation s'est rendue devant le rectorat, à Grenoble. Invitée à venir constater la situation sur place lors de son prochain passage à Lyon, Najat Vallaud-Belkacem, ministre d'Éducation nationale, longtemps élue en Rhône-Alpes, n'a pas donné suite à nos sollicitations sur l'avenir des établissements scolaires de Pont-Èvêque. Une chose est sûre, ils ne se laisseront pas rayer de la carte sans se battre.

■ Alexandre Bassette

OLIVIER TRUC, PRÉSIDENT DU JURY « PRIX SANG D'ENCRE 2014 »

Connaissez-vous le festival avant de remporter le prix Sang d'encre en 2013 ?

Il est connu et reconnu dans le milieu du polar et j'ai été ravi d'être sélectionné. Et surtout de le remporter pour mon premier polar, « Le dernier Lapon ». Je ne m'attendais pas à avoir une telle reconnaissance dès mon premier livre, même si c'était mon rêve.

Que vous a apporté ce prix ?

C'est un prix réputé, pas seulement auprès des auteurs et du milieu, puisqu'il a également un écho chez les amateurs de polar. Il fait partie des prix qui comptent.

Comment avez-vous vécu cette première expérience de président d'un jury ?

C'est très bizarre car on se retrouve à juger ses pairs et ce n'est pas chose facile car on connaît la difficulté d'écrire. On a un œil de technicien et on n'en perd un peu la fraîcheur de la découverte. Mais cette expérience était sympa car je me suis



laissé aller au plaisir de la découverte en lisant des auteurs que je ne connaissais pas. Ainsi, j'ai lu des livres que je n'aurai pas lus de moi-même, car je le confesse je lis peu de polar. J'ai jugé au feeling : je me suis laissé emporter par une belle histoire, une bonne construction et des personnages qui tiennent la route.

■ Propos recueillis par Sévim Sonmez

Et le prix est décerné à...

C'est n'est pas un recueil mais deux qui ont été édités par la maison d'édition EMCC afin de marquer les deux décennies de présence de ce festival. Son directeur, Denis Tardy, a tenu à remercier les vingt auteurs qui ont gracieusement participé au premier recueil de nouvelles, tout en félicitant les organisateurs pour la longévité de Sang d'encre. Quant au maire de Vienne, Thierry Kovacs, il a rendu hommage au « père fondateur du festival », François Joly, ainsi qu'à la MJC, pilier de cet événement qui « fait désormais partie du patrimoine viennois ».

Les lauréats de cette édition 2014 :

Grand prix « Sang d'encre » de la ville de Vienne : David-James Kennedy « Ressacs ». **Prix BD « Bulles Noires » :** Max Cabanes « Fatale ». **Prix des lecteurs « Gouttes de sang d'encre » :** Ian Manook « Yeruldelger ». **Prix des lycéens :** Nicolas Mathieu « Aux animaux la guerre ». **Prix de la nouvelle « brèves de sang d'encre » :** Geneviève Laloy.

NINON VALLIN, LE DESTIN D'UNE VOIX

C'est un petit ouvrage a priori sans prétention, de format de poche, mais documenté, illustré et écrit dans un souci du détail et du style propre à Patrick Barruel-Brussin. Présentation.

160 pages qui feront référence sur cette grande dame, dont l'auteur, ancien chargé de cours à l'université de Lyon, artiste lyrique lui-même, s'évertue, depuis toujours, à honorer le souvenir, de façon vivante, en collectant des témoignages, des enregistrements d'époque, et toutes sortes de « reliques » et documents. Mais aussi en montant des manifestations lyriques, comme directeur artistique du Festival Ninon Vallin, dont il est à l'origine en Isère. A force d'insister, ce « Vallinomaniaque » réussit avec talent à faire (re) connaître cette grande dame oubliée, du calibre d'une Sarah Bernhardt ou d'un Caruso pour l'art lyrique. La lecture de « Ninon Vallin, La voix d'un destin » est simple et fluide, agrémentée de très nombreuses photos, manuscrits, affiches d'époques, encadrés et digressions qui permettent au lecteur de feuilleter, de « picorer » ça et là quelques « miettes » de la vie foisonnante de cet étonnant personnage de Ninon Vallin (née le 8 septembre 1886 à Montalieu-Vercieu (Isère)-morte le 22 novembre 1961 à Lyon). Immense cantatrice

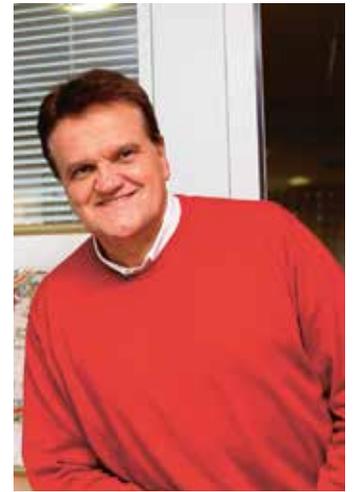


Ninon Vallin à Buenos Aires en 1916

de la première moitié du XX^e siècle, elle était tout autant aventurière, elle effectua une grande partie de sa carrière à l'étranger, notamment en Amérique-du-Sud (Argentine, Uruguay, Argentine, Mexique). Issue du même coin du Dauphiné que Berlioz, elle effectue ses études au conservatoire de Lyon, d'où elle sort premier prix d'art lyrique avec les félicitations du jury en 1910. Elle avait déjà, en 1909, interprété son premier rôle « Ruth » au théâtre de Bourgoin. Dans les années trente, elle acquiert une propriété, la « Sauvagère » à Millery, dans le Rhône, où elle séjournait et faisait venir de nombreux musiciens et artistes.

DE LA MAISON BLANCHE À MONTALIEU-VERCIEU

Elle dû s'en séparer en 1959, pour venir vivre ses dernières années dans un petit appartement à Sainte-Foy-les-Lyon. Elle aura foulé les planches des plus grandes scènes d'opéra du monde, de Milan à Caracas, en passant par Paris, le Canada ou la Nouvelle-Zélande. Elle interpréta des œuvres de Massenet, Charpentier, Fauré, Puccini, Bizet, Debussy... Il reste de nombreux enregistrements des œuvres lyriques de Ninon Vallin, et quelques images dont deux films de 1938 et 39. Patrick Barruel-Brussin donne méticuleusement les références les plus exhaustives possibles dans son ouvrage (un nouveau double CD sortira en décembre sur le label Ninon Vallin dont le « lavage technologique » a été effectué avec des étudiants de Lyon 2) : « Ninon Vallin a su initier des vocations, précise Patrick Barruel-Brussin. Pierre Boulez a 17 ans quand il la rencontre. La vie de cette femme est incroyable. Divorcé en 1916, elle prend un cargo et part en Amérique du Sud. Elle mène une existence d'une grande modernité. Elle apprit la langue des indiens péruviens, le Quechua. Elle était capable de chanter à la Maison Blanche le 4 juillet 1938, puis, quelques jours plus tard, de venir chanter à la fête de la Paroisse de Montalieu-Vercieu. Elle donna un

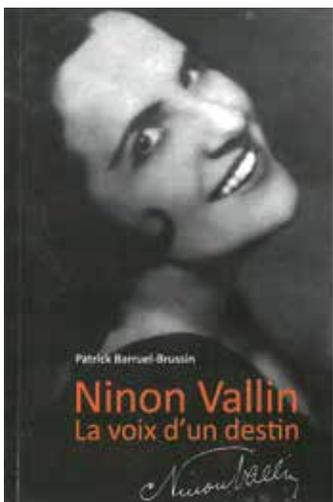


Patrick Barruel-Brussin a consacré plusieurs années de sa vie à des recherches sur Ninon Vallin.

concert à l'Alhambra avec Edith Piaf en 1948, créa des œuvres contemporaines, reprises par Luis Mariano, Georges Guettary, Gene Kelly... » Avec cet ouvrage, Patrick Barruel-Brussin, rend hommage à cette grande dame qui le passionne, mais en aura t-il jamais fini avec Eugénie Vallin, dont la vie et l'œuvre semblent d'inépuisables sujets ?

■ Eric Séveyrat

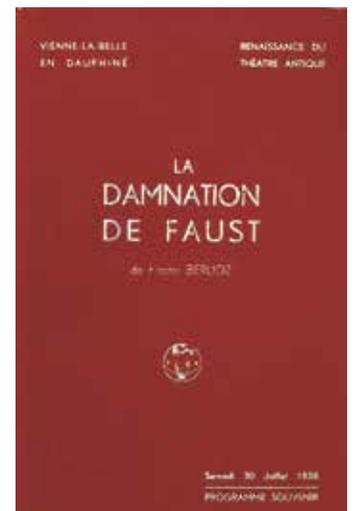
« Ninon Vallin, La Voix d'un destin », Patrick Barruel-Brussin, éditions EMCC, 160 pages, 10 €. Contact Editions LivresEMCC : 04 78 29 76 22. lperrin@le-tout-lyon.fr.



Ninon Vallin était en son temps pour l'art lyrique, une diva internationale.



Ninon Vallin et Richard Strauss En 1934



Le livret de la Damnation de Faust de Berlioz avec Ninon Vallin à l'occasion de la réouverture du théâtre antique de Vienne en 1938

COUP DE PROJECTEUR SUR LA FÊTE DES LUMIÈRES 2014

Du 5 au 8 décembre, Lyon sera sous les feux de la rampe. Près de 75 spectacles de lumière, issus de créations artistiques inédites, feront de la ville une vitrine à ciel ouvert. Parmi eux, quelques projets-phares.

Intégrée dans la tradition lyonnaise et dans la culture de la ville, la fête des Lumières est devenue un élément emblématique du patrimoine local. Derrière la lueur de ses origines religieuses, se profile désormais l'éclat d'une fête populaire féérique. La magie, la poésie et l'émotion illuminent les monuments, les places et les lieux symboliques. La lumière se donne en spectacle, surprend les visiteurs qui inondent les rues et leur fait écarquiller les yeux en distillant du rêve. Et c'est bien le rêve de sa vie et de ses folles échappées vers le ciel qu'Antoine de Saint-Exupéry leur fera partager, place Bellecour, lors d'un spectacle musical de dix-sept minutes animé par un jeu aérien de comédiens.

Mais pas question de réveil brutal, la rêverie se poursuivra place des Jacobins. La fontaine, fraîchement restaurée, se transformera en un gigantesque pied de veilleuse surmonté d'un abat-jour aux motifs enfantins de huit mètres de hauteur et duquel s'échapperont les notes d'une boîte à musique. Ce parcours chimérique se poursuivra place de la Bourse



Place des Jacobins (Lyon 2^e) : un gigantesque pied de veilleuse surmonté d'un abat-jour aux motifs enfantins

où le génie sortira de la lampe merveilleuse d'Aladin, suspendue dans un halo de lumière. Puis l'amphithéâtre des Trois Gaules métamorphosera l'atmosphère hivernale en songe d'une nuit d'été provençale par la lueur bleutée d'un champ de lavande révélé par la lumière ultraviolette. La façade de l'Opéra sera bercée par l'imaginaire avec les Anooki, ces deux petites créatures agitées qui s'étaient illustrées sur la gare Saint-Paul lors de la fête des Lumières 2012 et qui feront danser le public. Ce dernier pourra alors déambuler parmi des paysages insolites, notamment quai Saint-Antoine aux

côtés des imposantes marionnettes allemandes de la famille Dundu, découvertes lors du Mondial de football 2006, ou encore dans la cour de l'hôtel de ville dans un labyrinthe de 26 monolithes lumineux et transparents.

DU RÊVE À LA RÉALITÉ

Puis des lampes de poche géantes sortiront de leur tiroir de chevet, place Maréchal Lyautey, et éclaireront le ciel au cœur de la nuit. Univers de songe et de magie, le parc de la Tête d'Or se parera de couleurs inhabituelles, d'œufs et de végétaux lumineux à fleur d'eau ou dans les airs. Et pour un retour en douceur à la réalité, les voûtes de Perrache évoqueront l'histoire, le temps d'un voyage cinématographique, depuis les films des frères Lumière jusqu'à ceux du futur. Enfin, les Terreaux laisseront la place à une création, *Lyon terre aux lumières*, projet collectif de Cité Création, l'entreprise qui réalise les murs peints, et de Light Event consulting. Quant à l'Hôtel de Région, seul lieu fermé de cette fête, il va se muer en une cathédrale d'eau et de lumière que les choristes du Concert

de l'Hostel Dieu, accompagnés d'une soprano, feront vibrer au son du Kyrie de la messe en ut majeur de Mozart. Rendez-vous de l'imagination et du fantastique, la fête des Lumières est aussi un rendez-vous de solidarité. Chaque année, elle soutient une association caritative. L'édition 2014 sera dédiée à la Croix-Rouge française, à l'occasion de son 150^e anniversaire. Les lumignons du cœur investiront la montée de la Grande Côte et le bénéfice de leur vente permettra de financer les actions sociales de la Croix-Rouge qui mobilisera pour cet événement 300 bénévoles. En 2013, l'opération des lumignons du cœur avait permis à l'association des Petits frères des pauvres de recueillir 70 000 €. Avec un budget de 2,6 M€ pour sa programmation artistique, la fête des Lumières est financée à 50 % par un réseau de 69 partenaires privés. Durant quatre jours, elle permet aux hôtels d'afficher un taux d'occupation de 85 % et de multiplier par quatre le chiffre d'affaires des restaurants. Un brillant et réel atout économique pour la ville de Lyon.

■ Agnès Giraud-Passot



Terrasses de la Guillotière (Lyon 3^e) : Incandescence

LES SKIP THE USE POURSUIVENT LEUR TOURNÉE



© O. TROJANI

Le groupe de rock Skip The Use est venu s'imposer dans le paysage musical français dès son premier album, *Can Be Late* (février 2012, Polydor). Après plus de deux ans de tournée, ils se sont attelés à la tâche pour nous offrir un second album, *Little Armageddon*, qui a atterri dans les bacs le 24 février dernier. La nouvelle tournée débutait à la fin du mois mars 2014 et se poursuit en passant notamment par le *Summum de Grenoble*.

Le 6 février 2012, la formation débarquait avec l'album *Can be late*, vendu à près de 80 000 exemplaires, un opus dans lequel on retrouvait du pur rock, à l'image des titres *P.I.L.*, *Fallin'*, *Mirror*, *Bastard Song*... Mais, le groupe amenait également de nombreuses autres influences, entre un côté électro - *the face* -, de la disco/funk - *Do It Again* -, du métal *Darkness Paradise*... Cependant, cet ensemble d'influences ne partait pas dans tous les sens et l'album était plutôt homogène. En février dernier, Skip The Use

poursuit dans sa lancée et sort *Little Armageddon*. Après 8 à 9 mois de travail dans leur studio, les Skip The Use se sont exilés en Angleterre, dans les mythiques Sarms Studios à Londres - qui ont vu passer des artistes comme les Rolling Stones, Metallica, Iron Maiden, Blur, Muse... -, avant d'atterrir chez ICP à Bruxelles pour finir d'enregistrer l'album, pour cause de travaux chez Sarms. Derrière les manettes on trouve l'ingénieur du son Andy Huguest et le producteur Dimitri Tikovoï - ce dernier a notamment sévi aux côtés de Placebo, The Horrors, John Cale, Goldfrapp, Ghinzu... Skip The Use nous offre un album avec des intonations reggae/ska et électro - *Nameless Word*, *The Wrong Man* -, punk - *30 Years* -, rock 70's - *Second to None* -, Grunge - *Gone Away* -, pop - *The Story of Gods and Man*... Mat nous avait précisé il y a quelque temps : « on est tous très ouverts, on a des influences musicales multiples, on a voyagé dans le temps au fur et à mesure des chansons ». Avec cet album « on a essayé de faire une photo du monde d'aujourd'hui, abordé sous différents angles ». De l'ombre à la lumière, Skip The Use aborde « les richesses du monde

dans lequel on vit ». *Little Armageddon* - noter l'oxymore qui n'est pas là par hasard - est « encore plus puissant, plus rock, on va plus loin et il est plus modulable » que l'opus *Can Be Late*. À noter que le groupe va sortir son premier DVD live au début du mois de février 2015. Voilà de quoi se replonger dans leur concert après les avoir vu sur scène.

Lors de notre première rencontre avec Mat, alors que les Skip The Use étaient en pleine résidence pour préparer la tournée de l'album *Can Be Late*, il nous avait dit que : « si les gens ont envie d'être bousculé, d'être surpris, de passer un bon moment, d'être près à tous les dangers, parce qu'avec nous il faut être prêt à tout » (Mat Bastard - chant) les Skip The Use les attendent les bras ouverts. Et, aujourd'hui, ça n'a pas changé : pour mettre le feu aux poudres dans un concert et tout faire exploser, vous pouvez faire confiance aux Skip The Use !

■ Olivier Trojani

Summum
Rue Henri-Barbusse, Grenoble
Tél : 04 76 39 66 00,
www.summum-grenoble.com,
www.skiptheusemusic.com.
Sam. 29 novembre à 20 h, 20,80 €.

Chicago Blues Festival

Le Chicago blues festival revient pour une tournée européenne qui aura cette année pour thème : Hommage au Texas Blues. Cette soirée sera mise en musique par des musiciens qui ont foulé les grandes scènes du genre. Au programme vous retrouverez notamment le chanteur-guitariste Andrew Jones en compagnie de la chanteuse de gospel Kerrie Lepai, ou encore celui qui dirige la section cuivres de Texas Horns : Mark « Kaz » Kazanoff... Un voyage aux origines du blues.

Théâtre de Vienne

4 rue Chantelouve, 38200 Vienne
theatredevienne.com
www.jazzavienne.com

Mer. 26 novembre à 20 h 30, 10 €/20 €.

The Hillbilly Moon Explosion

La musique de ce groupe originaire de Suisse est imprégnée de l'ambiance des années 50 et 60. Duncan James (guitare), Oliver Baroni (contrebasse, chant), Emanuela Hutter (guitare, chant), et Luke « The Puke » Weyermann (batterie) incarnent des personnages directement échappés de ces périodes en créant un univers musical mêlant rock'n'roll et le rockabilly. Leur dernier album en date, *Damn Right Honey* (2013), reflète parfaitement leur savoir faire.

**Salle du Grand Marais, 439 avenue Gallieni 42153 Riorges; www.riorges.fr
www.hillbillymoon.com**

Mar. 25 novembre à 20 h 30, 3 €/10 €.

Ed Sheeran + Saint Raymond

Ed Sheeran a fait son retour avec un second opus, *X* (pour multiply), le 23 juin. Arborant un univers folk-pop, Ed Sheeran nous sort encore quelques titres imparables à l'image des trois premiers morceaux dégagés de l'album : *One*, puis les entêtants *Don't* et *Sing*. Les lignes instrumentale tirent vers l'acoustique, mais savent s'électrifier de belle manière quand il le faut. Elles ont l'intérêt de servir d'écrin à la voix d'Ed Sheeran sans jamais l'étouffer.

Le Transbordeur
3 bd Stalingrad, 69100 Lyon/Villeurbanne ; www.transbordeur.fr, www.eldorado.fr, www.edsheeran.com.
Sam. 22 novembre à 20 h, 26 €.

FRÉDÉRIC BUTTIGIEG CHAMPION DU MONDE DE POWERLIFTING

Si la discipline est encore mal connue en France elle a déjà fait son entrée à la FSCF et plus spécialement au Comité Départemental du Dauphiné.

En effet, le Cercle des Powerlifters Français, présidé par Frédéric Buttigieg, dont le siège est à Colombes, organisait pour la 1ère fois en France le championnat du monde de la discipline à Voiron. La sélection française composée exclusivement d'athlètes licenciés FSCF s'est montrée très performante et il régnait au sein de cette équipe un bel esprit sportif mais aussi beaucoup d'entraide et d'amitié, « véritables valeurs de l'Olympisme » pour le président. Un championnat du monde qui réunissait 80 athlètes issus de dix nations. Durant 3 jours sur la scène de Tremplin Sport les compétiteurs se sont succédé dans les différentes



Frédéric Buttigieg champion du monde en moins de 100 kg

catégories sans oublier les équipes féminines qui n'avaient rien à envier à leurs collègues masculins pour offrir un spectacle intense. Il y avait une belle ambiance dans les gradins pour un public de connaisseurs qui ne boudait pas son plaisir devant les prestations de tous ces compétiteurs prêts à en découdre pour obtenir le titre suprême.

Si la France est devenue vice-championne du Monde, c'est Fred Buttigieg, qui, à 50 ans, s'imposait encore une fois au finish, avec un bon squat, mais surtout, un très solide développé couché, sans défaillir au

soulevé de terre remportant le titre mondial, admirablement bien coaché par les athlètes de l'équipe de France. Il remportait également le titre de Champion du Monde toutes catégories, open, du développé couché. Un championnat du monde organisé dans les règles de l'art et qui augure d'un bel avenir pour le club affilié FSCF avec ce nouveau titre mondial.

QU'EST-CE QUE LE POWERLIFTING ?

C'est la force athlétique, considérée par certains comme une suite logique du mariage haltérophilie et bodybuilding ! Un sport qui fait appel aux qualités de vitesse et à la force maximale avec 3 mouvements spécifiques: le squat ou flexion des jambes, bien connu des adeptes de la musculation et des rugbyemen, le développé couché et le soulevé de terre.



Une équipe de poids



Une partie de la sélection française FSCF

UNE RECONNAISSANCE HISTORIQUE !

Les Nations Unies reconnaissent aujourd'hui l'autonomie du sport et du Comité International Olympique (CIO). Une reconnaissance entérinée par une résolution adoptée par consensus lors de la 69^e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

Le document stipule que l'Assemblée générale « appuie l'indépendance et l'autonomie du sport ainsi que la mission du Comité International Olympique, qui est de conduire le Mouvement olympique ». Le pré-



sident du CIO, Thomas Bach, avait souligné la nécessité de garantir l'autonomie du sport dans un discours prononcé devant l'Assemblée générale en novembre 2013 à New York : « Le sport est véritablement le seul domaine de l'existence humaine qui

repose sur une loi universelle », avait-il déclaré alors. « Mais pour appliquer cette loi universelle, le sport doit jouir d'une autonomie exercée de manière responsable. La politique doit respecter cette autonomie du sport. » La résolution reconnaît le sport comme moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix, et relève le rôle significatif du CIO et du Mouvement olympique pour réaliser ces objectifs. Elle admet que « Les grandes manifestations sportives internationales doivent être organisées dans un esprit de paix, de compréhension mutuelle, d'amitié et de tolérance, toute forme de discrimination étant exclue, et qu'il convient de respecter le caractère unificateur et conciliateur de ces manifestations. » Cela implique clairement que la participation pleine et entière de tous aux manifestations sportives est encouragée et qu'ainsi les boycottages sont incompatibles avec cet appel de l'ONU au respect des valeurs du sport.

CÉRÉMONIE INTERRELIGIEUSE POUR LA PAIX À SAINT-ÉTIENNE

À l'initiative de M^{gr} Dominique Lebrun, croyants et non croyants étaient invités à se recueillir autour des représentants religieux, en souvenir des morts, mais aussi à s'exprimer en faveur de la paix.

À la suite des commémorations du 11-Novembre, au kiosque de la place Jean-Jaurès, Mgr Dominique Lebrun, l'évêque de Saint-Etienne ; Salim Agoudjil, recteur du centre Mémorient et Michel Elharrar, rabbin de la communauté juive de Saint-Etienne, ont lu ensemble la déclaration ci-dessous. Chacun s'est ensuite exprimé dans sa foi, via une brève prière, pour les morts de 14-18, et aussi pour affirmer publiquement la volonté de travailler ensemble pour la paix.

DÉCLARATION COMMUNE À L'OCCASION DU 11-NOVEMBRE

« Ils s'appellent Mohamed Benayoun, Paul Beraud, Jacob Sebbah, Eugene Saumet, Lakdar Taleb ou Moïse Zerbib... Ils sont morts au cours de la Grande guerre, comme, malheureusement, des millions d'autres. Leurs noms figurent sur la plaque commémorative du grand monument aux morts érigé au-dessus de la ville d'Annaba qui s'appelait Bône, Hippone au temps de Saint-Augustin. Cette ville d'Algérie est aujourd'hui jumelée avec notre ville de Saint-Étienne. Qui sait si leurs descendants ne vivent pas côte à côte dans notre département ligérien ? Musulmans, juifs et chrétiens, nous sommes réunis en cette première année du centenaire de la Guerre 14-18. Nous nous unissons volontiers à



Michel Elharrar, rabbin de la communauté juive de Saint-Étienne ; M^{gr} Dominique Lebrun, l'évêque de Saint-Étienne ; Salim Agoudjil, recteur du centre Mémorient ont lu ensemble une déclaration

l'effort de mémoire de la Nation dont nous faisons partie. Nous ne cesserons pas d'apporter notre contribution à la cohésion sociale. Aujourd'hui, qui doute du devoir de vigilance de tous les citoyens et de toutes les communautés pour que grandisse la concorde civile autour des valeurs les plus fortes de la République ?

Heureusement, ce jour du 11 novembre est le jour commémoratif de la fin des hostilités. Comment des religieux pourraient-ils fêter le début d'une guerre ? Ne l'oublions pas : la mémoire des victimes civiles et militaires trouve son sens véritable quand elle rappelle à nos cœurs d'hommes, de femmes, d'enfants que le bruit des armes est le déshonneur de l'humanité. Malgré cela, nous honorons sans hésiter la mémoire de ceux qui, sous les armes, ont déployé des vertus de cou-

rage, d'initiative, d'entraide, d'esprit de sacrifice voire de respect de l'ennemi, dont nous avons aujourd'hui tant besoin.

Musulmans, juifs et chrétiens, nous prions Dieu pour nos morts. Nous prions Dieu pour que tous les vivants, de passage sur la terre, laisse une trace de paix. Les croyants, que nous sommes, savent que l'homme et la femme sont la plus belle œuvre de Dieu, mais aussi tellement fragiles. Nous remercions Dieu pour les hommes et les femmes en conflit qui choisissent le dialogue. Que Dieu miséricordieux guérisse nos cœurs tentés de transformer nos différences en source de violence. Que Dieu nous préserve de l'indifférence à l'égard de ceux qui, aujourd'hui, sont en guerre. Que Dieu fasse de nous des artisans de paix ! »

■ **Frédérique Défrade**

DON BOSCO : LA RÉVOLUTION DE LA TENDRESSE

L'année 2015 marque le bicentenaire de la naissance de Don Bosco. Dans la Loire, les festivités ont débuté jeudi 18 octobre au lycée du Puits de l'Aune à Feurs, avec un rassemblement de lycéens de cinq établissements de la Loire, salésiens ou associés au réseau salésien. Pour Régis Vandenberghe, délégué de tutelle auprès des établissements salésiens en France et en Belgique, « cette rencontre est l'opportunité pour les jeunes scolarisés dans ces établissements, de vivre un moment fort, entre eux, en présence de M^{gr} Dominique Lebrun. Nous voulions surtout qu'il y ait une dynamique Don Bosco, autour de son projet et de son charisme, souligne-t-il. Tout ce que nous vivons, nous le vivons pour les jeunes. C'est le début de manifestations importantes et nous les commençons localement, dans la joie. Cela me réjouit de faire cela avec l'Église diocésaine - par la

présence de l'évêque - avec qui nous entretenons des liens très forts ».

Don Bosco, le prêtre confidant des jeunes de Turin, a laissé une œuvre qui se poursuit, aujourd'hui encore, auprès des jeunes, à travers les Salésiens. Ils sont laïcs, célibataires ou mariés, consacrés, religieux de Saint-François de Sales, religieuses (Filles de Marie-Auxiliatrice), tous engagés dans la mission de Don Bosco, auprès des jeunes « afin de leur permettre de tracer un chemin de bonheur pour leur vie », précise le père Vincent Grodziski, vicaire provincial du réseau salésien, et délégué à la pastorale des jeunes. « Cela passe par la formation professionnelle bien sûr, mais aussi par la formation humaine et spirituelle. Les jeunes sont aussi des Salésiens ! »

Jean-Baptiste d'Allard (Montbrison), Saint-André

(Sury), La Salésienne (Saint-Étienne), Puits de l'Aune (Feurs), Ressins (Roanne).

Quelques festivités prévues en 2015. Plus d'infos sur le site Internet indiqué Festiclip : réalisation d'un clip vidéo (positif et éducatif) de 7min, ouvert aux jeunes de 25 à 30 ans. (www.donbosco-media.com). Festifoot les 23-24 mai : challenge de foot pour les jeunes à Ressins (festifoot.amdb@gmail.com). Campbosco 2015 le 27 mars : rassemblement annuel à Ressins (www.campbosco.fr). Visite du maire de la « république des enfants » de Bogota (www.2015.donbosco.net). Messe en la paroisse Saint-Jean Bosco à Paris le 1^{er} février, retransmise à la TV. Rassemblement final à Lourdes du 29 octobre au 1^{er} novembre. Don Bosco Academy : comédie musicale dans toute la France (www.2015.donbosco.net).

TEXTES DE CE DIMANCHE

La première lecture ne nous parle pas du tout de royauté, mais du souci que doit avoir le berger pour toutes les brebis de son troupeau. C'est nous mettre dans une autre atmosphère que ce qui semblerait induire le titre donné à cette fête : non pas un roi qui peut réclamer son dû, mais le berger véritable serviteur. Il va cependant devoir apporter un jugement selon la fidélité des membres de ce troupeau, ceux qui vivent avec lui et les autres.

Dans sa lettre aux Corinthiens, Paul met en perspective Adam et Jésus. Mais c'est une perspective fautive car la mort et la vie ne sont pas sur le même plan : destruction d'un côté, résurrection de l'autre. Le Christ nous entraînera dans sa vie au-delà de la mort, dans la mesure où nous aurons eu le courage de suivre son enseignement et ses exemples. Le mot de mort perd d'ailleurs tout son sens lorsque nous nous mettons dans sa suite.

La parabole du jugement dernier nous met à nouveau avec l'image du troupeau, avec les bons et les méchants, les justes et les pécheurs. Le juge est un roi (nous revenons à la fête de ce jour) qui nous fait prendre conscience que notre salut dépend de notre attitude concrète vis-à-vis de nos frères. Il n'y est pas question de pratiques religieuses, mais de la vie quotidienne, généreuse ou égoïste ou non de l'enseignement du Christ.

■ José Jusserand

LITURGIE

Vendredi 21 novembre : saint Dimitri

Zacharie 2, 14-17 ; Ps. 44 ; Mat. 12, 46-50

Samedi 22 novembre : sainte Cécile

Jean 11, 4-12 ; Ps. 143 ; Luc 20, 27-40

Dimanche 23 novembre : saint Clément

Ezéchiel 34, 11-12, 15-17 ; Ps. 22 ; Cr. 15, 20-26, 28 ; Mat. 25, 31-46

Lundi 24 novembre : sainte Flora

Jean 14, 1-3, 4b-5 ; Ps. 23 ; Luc 21, 1-4

Mardi 25 novembre : sainte Catherine

Jean 14, 14-19 ; Ps. 95 ; Luc 21, 5-11

Mercredi 26 novembre : saint Conrad

Jean 15, 1-4 ; Ps. 97 ; Luc 21, 12-19

Jeudi 27 novembre : saint Virgile

Jean 18, 1-2, 21-23, 19, 1-3, 9a ; Ps. 99 ; Luc 21, 20-28

MESSE À LA RADIO ET TV

**Dimanche 23 novembre :
fête du Christ Roi de l'univers**

À la radio : sur France culture messe à 10 h à la cathédrale Saint Volodymyr-le-Grand à Paris. Prédicateur : père Karepin.

À la télévision : sur France à 10 h 45 messe au couvent Saint Dominique à Bruxelles. Prédicateur : père Van Aerde.

MARTHE ROBIN DÉCLARÉE « VÉNÉRABLE » PAR LE VATICAN

Le 8 novembre dernier, le pape François a autorisé la parution du décret déclarant « vénérable » Marthe Robin (1902-1981). Ainsi s'ouvre la voie de la béatification de la mystique de Châteauneuf-de-Galaure (Drôme), à l'origine de 76 foyers de charité présents dans 40 pays.

En proclamant Marthe Robin « vénérable », l'Église reconnaît la valeur exemplaire de sa vie. Elle donne pour modèle aux chrétiens la façon dont elle a vécu les vertus théologiques (foi, espérance, charité) et cardinales (justice, prudence, force et tempérance).

Marthe Robin, dernière d'une fratrie de 6, naît le 13 mars 1902, à Châteauneuf-de-Galaure dans une famille de paysans. Elle vit au rythme des saisons. Malgré une santé fragile due à une typhoïde contractée à un an, elle rend des services à la ferme, se rend à pied à l'école, au catéchisme.

À 10 ans, première communion. Adolescente, la voilà frappée d'une encéphalite. Espoirs, rechutes. À 17 ans, ses jambes se paralysent ; à 28 ans, deuxième rechute et paralysie totale des voies digestives ; à 37 ans, troisième poussée qui atteint les nerfs oculaires. Elle ne quittera plus sa petite chambre, vivant dans la pénombre un véritable « holocauste ». Elle souffre tous les vendredis des stigmates de la Passion du Christ. Le diable la jette hors de son lit. L'Hostie seule la nourrit. Mais cependant elle reçoit de nombreux visiteurs (plus de 100 000), les éclairant sur leur existence. Elle est à l'origine de nombreuses vocations sacerdotales. L'abbé Georges Finet, vicaire à la cathédrale Saint-Jean de Lyon, venu la voir, Marthe Robin confie que la Vierge souhaite qu'il prêche à Châteauneuf des retraites de silence, qu'il ouvre le premier foyer de Charité, suivi de plus de 75 autres dans



© COLLECTION FOYER DE CHARITÉ

Marthe Robin, déclarée « vénérable » par le pape François

le monde. De nombreuses communautés vont se créer en lien avec Marthe Robin qui meurt le vendredi 6 février 1981. Son rayonnement se poursuit. C'est en 1986 que s'engage la procédure de sa canonisation avec un dossier de plus de 17 000 pages emplis de témoignages, expertises. Son examen par des théologiens, cardinaux à Rome permet de reconnaître « L'héroïcité des vertus » de Marthe. Le postulateur de la Cause de Béatification, le père Bernard Peyrous, a déposé, le 11 novembre à Rome, un nouveau dossier présentant un miracle obtenu par l'intercession de Marthe, à savoir la guérison d'une Française atteinte d'une maladie génétique incurable de la vue. Si la commission chargée de l'étudier en reconnaît la validité, le pape pourra la déclarer « bienheureuse ».

■ Béatrice Perrod-Bonnamour

AGENDA DU DIOCÈSE DE GRENOBLE-VIENNE

CYCLE : À LA DÉCOUVERTE DU JUDAÏSME

Lundi 24 novembre de 19 h à 21 h : « La fête de Soukkot par un intervenant juif ». Au centre œcuménique de Villefontaine. Rens. : Délégation catholique pour l'œcuménisme et les relations avec le judaïsme au 04 38 38 00 47.

L'ŒCUMÉNISME À VATICAN II : 50 ANS APRÈS

Conférence autour des 50 ans du décret sur l'œcuménisme - Vatican II. Il y a 50 ans, l'Église catholique entrait officiellement dans le mouvement œcuménique par la promulgation du décret Unitatis Redintegratio de Vatican II. Alors que cette marche en avant semble donner aujourd'hui l'impression de s'essouffler ou de ralentir qu'en est-il vraiment ? Quelles avan-

cées réelles ? Quelles questions ? Quels enjeux ? Avec Jean-François Chiron, université catholique de Lyon en partenariat avec la délégation catholique pour l'œcuménisme.

Vendredi 21 novembre à 20 h 30 au centre théologique de Meylan-Grenoble. Tél. : 04 76 41 62 70.

LA RÉFORME PÉNALE, ENJEU DE SOCIÉTÉ ET DÉFI POUR LES CHRÉTIENS

Présentation mardi 25 novembre à 20 h 30, au centre œcuménique Saint Marc (Grenoble) de la loi Taubira par un juge, partage d'expériences avec un aumônier de prison et d'autres intervenants en milieu carcéral. Organisation : Centre œcuménique Saint-Marc 04 76 25 22 24.

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2014

1 - Sainte-Blandine-de-Bourbre

- ➔ Samedi 22 : NC.
- ➔ Dimanche 23 : 9 h 30 Pont de Cheruy.

2 - Saint-Martin-de-l'Isle-Crémiéu

- ➔ Samedi 22 : NC.
- ➔ Dimanche 23 : NC.

3 - Saint-Pierre-du-Pays-des-couleurs

- ➔ Samedi 22 : NC.
- ➔ Dimanche 23 : 8 h 45 Morestel.
10 h 30 Arandon, Parmilieu.

4 - Saint-Paul-des-4-vents

- Horaires fixes**
- ➔ Samedi 22 : 18 h 30 à Villefontaine.
 - ➔ Dimanche 23 : 9 h 15 La Verpillière.
10 h 30 L'Isle d'Abeau.

5 - Saint-François-d'Assise

- ➔ Samedi 22 : 18 h 30 Bourgoin Jallieu (Notre Dame).
- ➔ Dimanche 23 : 10 h 30 Bourgoin Jallieu (St Jean Baptiste), Eclose, St Savin. 18 h 30 Bourgoin Jallieu (Chapelle des Soeurs des Maternités Catholiques).

6 - Sainte-Anne

- ➔ Samedi 22 : 19 h Biol le Bas, Dolomieu.
- ➔ Dimanche 23 : 9 h St Victor de Cessieu.
10 h 30 La Tour du Pin, Virieu, Belmont.
18 h St Didier de la Tour.

7 - Saint-Jacques-de-la-Marche

- ➔ Samedi 22 : NC.
- ➔ Dimanche 23 : NC.

8 - Sainte-Blandine-des-deux-Vallées

- ➔ Samedi 22 : 18 h 30 Luzinay.
- ➔ Dimanche 23 : 9 h 30 Chasse sur Rhône.
10 h 30 Seyssuel.

9 - Sanctus-en-Viennois

- ➔ Samedi 22 : NC.
- ➔ Dimanche 23 : NC.

10 - Bienheureuse-Mère-Teresa-en-Viennois

- ➔ Samedi 22 : NC.
- ➔ Dimanche 23 : NC.

11 - Saint-Pierre-en-Pays-Roussillonnais

- ➔ Samedi 22 : 18 h Roussillon, St Alban du Rhône.
- ➔ Dimanche 23 : 9 h Roussillon, St Clair du Rhône. 10 h 30 Le Péage de Roussillon.

12 - N.-D.-des-Sources-en-Sanne-Dolon

- ➔ Samedi 22 : 18 h La Chapelle de Surieu.
- ➔ Dimanche 23 : 10 h 30 Sonnay. 18 h St Romain de Surieu.

13 - Saint-Benoît du Pays de Beaurepaire



- ➔ Samedi 22 : 18 h SBellegarde Poussieu.

➔ Dimanche 23 : 11 h Beaurepaire.

14 - Saint-Hugues-de-Bonnevaux

- ➔ Samedi 22 : 18 h 30 Grenay, Royas.
- ➔ Dimanche 23 : 9 h Culin, Oytier St Oblas.
10 h 30 Heyrieux, St Jean de Bournay.

15 - Sainte-Marie-de-Bièvre-Liers

- ➔ Samedi 22 : 18 h Bossieu.
- ➔ Dimanche 23 : 8 h 30 La Cote St André.
10 h 30 La Cote St André.

16 - Notre-Dame-de-Milin

- ➔ Samedi 22 : NC.
- ➔ Dimanche 23 : 10 h 30 Le Grand Lemps.

17 - Notre-Dame-de-Vouise

- ➔ Samedi 22 : 18 h 30 Coublevie, Voiron.
- ➔ Dimanche 23 : 9 h Voiron (Eglise A Paviot), Voiron (Monastère de la Visitation le May). 10 h St Cassien. 10 h 30 Le Pin, Voiron (St Bruno). 18 h 30 St Etienne de Crossey.

18 - Saint-Bruno-de-Chartreuse

- ➔ Samedi 22 : NC.
- ➔ Dimanche 23 : 10 h 30 St Laurent du Pont.

19 - Saint-Pierre-des-Chambarands

- ➔ Samedi 22 : NC.
- ➔ Dimanche 23 : 9 h 30 Viriville.

20 - Saint-Paul-de-Toutes-Aures

- ➔ Samedi 22 : 18 h 30 St Pierre de Bressieux.
- ➔ Dimanche 23 : 9 h St Geoires. 10 h 30 Brezins.

21 - Sainte-Croix

- ➔ Samedi 22 : 18 h 30 Renage.
- ➔ Dimanche 23 : 10 h 30 Rives.

22 - Notre-Dame-des-Noyeraies

- ➔ Samedi 22 : NC.
- ➔ Dimanche 23 : NC.

23 - Saint-Thomas-de-Rochebrune

- ➔ Samedi 22 : 18 h 30 Voreppe.
- ➔ Dimanche 23 : 10 h 30 Moirans.

24 - Saint-Joseph-des-Deux Rives

- ➔ Samedi 22 : 17 h 30 Têche.
- ➔ Dimanche 23 : 10 h 30 Vinay. Saint-Luc du Sud-Grésivaudan
- ➔ Samedi 22 : 19 h Chatte.
- ➔ Dimanche 23 : 9 h St Hilaire du Rosier, La Sône, Bessins. 9 h 30 Le Perron. 10 h 30 St Antoine l'Abbaye, St Marcellin, St Pierre de Chérennes.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette carte et à la difficile collecte d'informations, des erreurs peuvent subsister. N'hésitez pas à nous les communiquer en téléphonant à l'agence au 04 77 42 65 81.

N. C. : non communiqué

MERCEDES CLASSE B : 4MATIC EN SÉRIE



Leader de son segment avec plus d'un million d'exemplaires vendus depuis son lancement en 2005, le monospace Mercedes Classe B ajoute aujourd'hui une séduction supplémentaire avec des finitions plus luxueuses et renforce surtout sa sécurité à la fois par de nouveaux dispositifs venus des gammes supérieures et par l'apport en série de la technologie 4MATIC à quatre roues motrices. Les familles apprécieront ces dispositifs rassurants.

Ce monospace de 4,39 m, aux dimensions d'une berline mais à l'habitabilité intéressante, montre aujourd'hui une allure plus sportive grâce aux ingrédients classiques d'un face-lift de milieu de vie : généralisation des feux à LED artistiquement disposés, calandre plus expressive, commandes chromées, inserts de bois précieux au tableau de bord, éclairage intérieur d'ambiance à douze couleurs, nouvelles selleries en cuir dont un rouge aïrelle..., sans compter de multiples packs étudiés pour combler tous les désirs.

Affichée à partir de 26 700 €, la gamme comprend un nombre incalculable de modèles si l'on combine

6 motorisations diesel, 5 essence, 4 lignes de finitions ainsi que de multiples options. Le modèle de base Classic s'appelle désormais Intuition, l'ancien Design (+ 2 150 €) devient Inspiration, le Sport (+ 1 850 €) crée la ligne Sensation, tandis que la gamme est couronnée par l'élégante Fascination (+ 5 000 €). Les packs Style, Urban, Exclusif, Sport Black, Technology ou Family répondent en outre à des souhaits particuliers.

D'ores et déjà, le choix d'un navigateur Garmin sur un grand écran de 7 ou 8 pouces renforce l'agrément au volant quand il s'agit de trouver sa route. Plus grand et aussi mieux placé et particulièrement lisible, il se fait tout naturellement apprécier.

Des technologies avancées venant des Mercedes de classe supérieure renforcent également la sécurité de ce monospace, en particulier les systèmes de freinage automatique pouvant éviter une collision en cas de défaillance ou de distraction du conducteur. Nous avons pu vérifier l'efficacité de ce dispositif, proposé de série pour la circulation en ville jusqu'à 40 km/h et en option pour des vitesses supérieures. Déjà dotée d'une aide au parking et d'un système « Connect me » offrant une large palette de services, cette Classe B s'enrichit en

outre d'un assistant de circulation routière capable de lire les panneaux et d'alerter le conducteur s'il prend par exemple un sens interdit.

Sécurité toujours avec l'arrivée de trois nouvelles motorisations associées d'origine à la transmission 4MATIC à quatre roues motrices : 200 CDI de 136 ch, 220 CDI de 177 ch et 250 essence de 211 ch. Tous Euro 6, ces blocs annoncent l'arrivée début 2015 de versions Blue Efficiency essence et diesel passant sous la barre des 100 g de CO₂. Particulièrement agréables à conduire en s'inscrivant dans les courbes avec aisance et précision, ces intégrales répondent à l'évidence à la préoccupation des familles cherchant un véhicule à la fois pratique et sûr.

A côté d'une version à gaz qui n'arrivera probablement pas en France, nous avons effectué un galop d'essai avec la Classe B électrique de 180 ch logeant ses batteries dans le plancher pour abaisser le centre de gravité et promettant une autonomie d'environ 200 kilomètres. Cette perspective prometteuse se double surtout d'une extrême nervosité (7^e de 0 à 100) si l'on sélectionne le mode sport, plus énergivore il est vrai. Un vrai régal que de disposer de cette puissance dans la plus grande discrétion.

■ Michel Molame



MOTS FLÉCHÉS

Solutions de la semaine précédente

MONDIAL PERD SON TEMPS	DEDANS FIN DE PRIERE	VIEUX SOLDAT VOLER	ON Y MET LE NAVIRE EN REVISION	L'ALDO ITALIEN TROMPEUR	BELLE DE GRECE	CHARMANT ETAT VERT	LIQUIDES PROCHES DU SERUM SANGUIN
LE PETIT MATIN MET EN BOULE	ETENDRE ALLEMAGNE		APPROUVEES		PARTIE DE L'ONCLE DOUCEUR-REUSE		
COUVERT DE POUDRE VIEUX DO	SOMMAIRE-MENT AVANT LES AUTRES		TRINQUER PETIT IF	PIC DES PYRENEES PARTIE DE L'OS COXAL			CRANTIF
CELA VAUT DE L'OR MENES A TERME	BOSSELÉES PAS PLUS LON		AVOIR A LA MAIN VENU AU MONDE		COMMUNE DE BOURGOGNE		
TOUT FRAIS SOUHAITEES				ELLE DEGAGE LA TETE			
							SANS AMBAGES

M	S	I	B	E	T	V
C	O	M	M	A	P	P
N	U	R	F	A	R	A
S	T	R	A	T	E	S
D	I	R	I	C	R	A
D	I	R	E	C	T	I
D	E	C	A	C	A	P
A	I	N	C	H	A	N
P	R	E	D	E	C	E
S	E	S	S	E	U	R
S	A					

Sudoku facile

6	3	2	5	4	1	9	8	7
7	9	4	6	8	3	2	5	1
1	5	8	2	7	9	3	4	6
5	4	1	7	3	2	8	6	9
8	6	3	9	5	4	1	7	2
2	7	9	1	8	4	3	5	6
4	1	5	3	9	7	6	2	8
9	8	6	4	2	5	7	1	3
3	2	7	8	1	6	5	9	4

Sudoku moyen

9	1	3	8	2	6	7	4	5
8	7	6	9	5	4	3	2	1
4	2	5	3	1	7	8	6	9
7	3	1	6	4	2	5	9	8
6	5	9	7	8	3	4	1	2
2	4	8	1	9	5	6	3	7
5	8	2	4	3	1	9	7	6
3	9	7	2	6	8	1	5	4
1	6	4	5	7	9	8	3	2
8	4	5	7	9	2	6	3	1

Sudoku difficile

8	2	5	7	1	6	9	3	4
1	9	3	2	8	4	5	6	7
4	7	6	3	9	5	1	8	2
6	1	7	5	2	9	8	4	3
2	8	4	1	7	3	6	5	9
3	5	9	4	6	8	2	7	1
7	3	2	8	5	1	4	9	6
5	6	1	9	4	7	3	2	8
9	4	8	6	3	2	7	1	5

DANS LE MILLE : ESCAGASSER.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	V	E	R	T	D	E	G	R	I
B	E	C	O	U	R	T	E	N	O
C	R	A	L	L	I	E	M	E	N
D	R	I	E	L	S	E	M	O	I
E	O	L	E	S	C	L	A	V	E
F	U	L	M	E	F	O	L	I	E
G	I	E	F	C	I	L	E	F	
H	L	C	A	R	A	T	E		
I	L	I	A	N	E	S	A		
J	E	N	R	E	G	I	S	T	R

SUDOKU



Chacune des grilles est composée de 81 cases regroupées en 9 blocs de 9 cases. Le joueur doit compléter la grille avec des chiffres allant de 1 à 9.

Chaque chiffre ne peut être utilisé qu'une seule fois dans chaque ligne, dans chaque colonne et dans chaque bloc. Voilà bien la difficulté et tout l'intérêt de ce jeu de logique qui n'est en aucun cas mathématique !

NIVEAU FACILE

7	4	5				6	1	
1	8	9	2		7	3	4	5
3	6		4			9	8	
9				4	6			1
	7				5	4		
	5	1	3		2	7		6
8	1	4	6			2	5	9
	9			2		1		3
2	3		1			8	7	

NIVEAU MOYEN

1				9	4	5	8	
		1				3	4	
	5					1	2	
					6	7		
4		3	6		1			
	6			5			4	
	8		7			9	3	
	3		4	8		6		
6	1	4				5	7	

NIVEAU DIFFICILE

			4				8	
7		8	6	3		2		
	1		2			3		
3								
6	5		4	7		1		
			9				5	
1			9			4		
	9							8
		2				5		

DANS LE MILLE

Deux des lettres du pourtour de la cible doivent être remplacées par la lettre située dans le mille ! Vous découvrirez alors le mot défini ci-dessous :



comparable.

CUBE 3D

Quatre mots de cinq lettres se cachent dans ce cube. Lorsque vous les aurez découverts, il vous restera sept lettres qui, placées dans le bon ordre, vous donneront le mot mystère. Aidez-vous des définitions ci-dessous pour découvrir les quatre mots de cinq lettres.

- Il relate le cours d'une enquête.
[] [] [] [] []
- Pommes frites.
[] [] [] [] []
- Quantité d'eau écoulée.
[] [] [] [] []
- Baiser câlin.
[] [] [] [] []



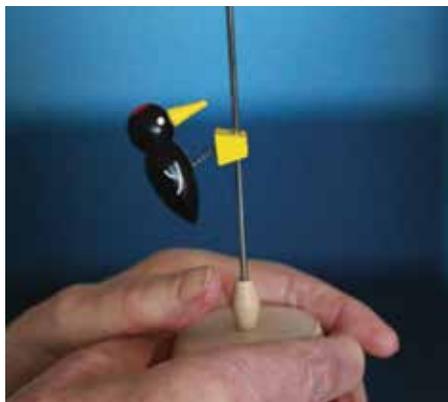
MOT MYSTÈRE [] [] [] [] [] [] [] [] [] []



MALADIE D'ALZHEIMER : DES EHPAD MISENT SUR LE JEU

À la tête du Centre national de formation aux métiers du jeu et du jouet (FM2J) à Lyon, Cédric Gueyraud accompagne les professionnels qui utilisent le jeu dans leur métier. Ceux de la petite enfance donc mais pas seulement. « Nous nous sommes rendus compte que le jeu avait toute sa place dans des Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), et particulièrement auprès des résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ».

Accompagné par le Centre de Recherche Clinique Vieillesse-Cerveau-Fragilité (CRC-VCF) du CHU de Lyon et l'Institut du Bien-Vieillir Korian, il a réalisé une étude auprès de 54 résidents. Tous ont participé à des sessions ludiques à raison de



deux séances par semaine durant quatre mois. Le protocole était le suivant : « Nous avons utilisé la méthode du cadre ludique avec un choix d'objets adaptés aux compétences des résidents, un aménagement de l'espace spécifique et un rôle du professionnel observateur et disponible », explique Cédric Gueyraud. Il y avait là des jeux de

société, d'assemblage, mais aussi des poupées, des balanciers, etc.

« Au terme de ce travail, nous nous sommes rendus compte que le cadre ludique permettait de diminuer les symptômes psychologiques et comportementaux des démences durant les séances de jeu. Les interactions sociales entre résidents ou avec les soignants étaient également améliorées. Et enfin, ces derniers ont aussi constaté que le bien-être immédiat des personnes âgées augmentait pendant et juste après la séance ».

Des bénéfiques réels donc, à condition toutefois que les équipes soient formées à cette pratique. « En premier lieu, nous leur demandons d'observer et de réorienter le résident en cas de besoin », enchaine Cédric Gueyraud. « L'important étant que le résident fasse les choses lui-même. C'est pourquoi, si un jeu s'avère difficile, il est préférable de lui en proposer un autre plutôt que de le faire à sa place. L'estime de soi et le plaisir s'en trouvent nettement améliorés ».

LA MUSIQUE POUR REPOUSSER NOS LIMITES

Des séquences de sport courtes mais intenses entrecoupées de phases de récupération : l'intervalle training représente un moyen efficace de brûler des calories en peu de temps. Problème : il est éprouvant, notamment pour les débutants. Pour mieux faire passer la pilule, des médecins canadiens proposent de l'effectuer en... musique.

Matthew Stork et son équipe de la McMaster University d'Hamilton (Ontario) sont partis en quête d'astuces susceptibles de modifier les perceptions ressenties lors d'un effort physique intense. C'est ainsi qu'ils ont évalué l'impact de la musique auprès de 20 jeunes adultes.

Au cours de ce travail, les participants ont été soumis à une première session de 30 secondes d'efforts intenses sur un vélo elliptique. C'est simple : ils devaient pédaler au maximum de leurs possibilités. Au terme de celle-ci, et de quatre min de repos, ils ont choisi leur chanson préférée avant de remonter sur l'appareil, le casque sur les oreilles. Ils ont ensuite répété ce protocole plusieurs fois. Avec ou sans musique donc.

À l'issue de ce travail, les scientifiques ont analysé la puissance développée par leurs jeunes sportifs. Conclusion : « la musique permet bien d'augmenter la performance physique », a observé Matthew Stork. Et même selon lui, de parvenir à un niveau d'effort situé bien au-delà des possibilités initialement envisagées.

CRÉPINETTES DE BŒUF AUX ÉPINARDS ET AU CHORIZO

Ingrédients pour 4 personnes :

- 500 g de bœuf haché
- 200 g de crêpe
- 8 tranches fines de chorizo (grande taille)
- 500 g d'épinard frais
- 4 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 c. à soupe de curry
- 2 c. à soupe de raisins secs
- Muscade râpée
- Sel et poivre

Préparation :

- Équeuter et laver les épinards.
- Chauffer l'huile d'olive dans une cocotte. Saisir les feuilles d'épinard cru dans l'huile chaude. Saler, poivrer et laisser « tomber » les épinards dans l'huile chaude. Égoutter les épinards dans une passoire. Assaisonner le bœuf haché avec le curry, les raisins secs du sel et poivre. Découper la crêpe en 8 carrés de 14 cm de côté. Préchauffer le four à 170 °C.
- Déposer 1 tranche de chorizo sur chaque carré de crêpe, garnir le dessus d'épinard puis de viande hachée et refermer en une caillette régulière. Déposer les caillettes dans un grand plat à gratin et enfourner les 40 min à 170 °C. Lorsque les caillettes sont cuites et dorées, égoutter les sur une feuille de papier absorbant et déguster bien



© INTERBEV / PHOTOGRAPHE : JEAN-FRANÇOIS MALLET

chaud accompagné d'une salade ou de pomme de terre sautées.

Recette à déguster : chaude ou froide avec une salade.

Pour accélérer la préparation : préparer les caillettes la veille et les cuire le jour du repas.

Pour être plus festif : remplacer le chorizo par des lamelles de cépes.

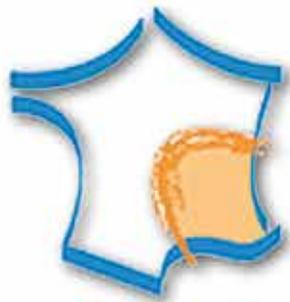
Variante : réaliser la même recette mais avec un reste de pot au feu à la place du bœuf haché.

Source : Interbev, Centre d'information des viandes

PROGRAMMES DU 22 AU 28 NOVEMBRE 2014

						
SAMEDI 22 NOVEMBRE	<p>17.05 Tous ensemble 17.55 50 mn inside 19.10 50 mn inside 20.00 Le journal 20.35 Loto 20.45 Nos chers voisins, série</p> <p>20.55 DANSE AVEC LES STARS «Demi-finale»</p> <p>23.25 Danse avec les stars 00.15 Ce soir tout est permis, surtout le meilleur</p>	<p>18.55 Mot de passe 20.00 Journal de 20 h 20.40 Parents mode d'emploi</p> <p>20.50 RUGBY : FRANCE / ARGENTINE «Test-match en direct du stade de France»</p> <p>23.10 On n'est pas couché 02.30 Alcaline, le mag 03.20 Thé ou café, mag.</p>	<p>17.55 Questions pour un champion, jeu 18.35 Avenue de l'Europe, mag. 19.00 Le 19/20 20.00 Tout le sport 20.20 Zorro</p> <p>20.45 COMMISSAIRE MAGELLAN «Reflets de cristal»</p> <p>22.25 Météo, Soir 3 22.50 Mon ami Pierrot, téléfilm 00.20 Les carnets de Julie</p>	<p>19.00 Le JT (C) 19.10 Salut les terriens 1 (C) 20.25 Made in Groland (C)</p> <p>20.55 SNOWPIERCER, LE TRANSPERCENEIGE Film de Bong Joon-ho</p> <p>23.00 Jour de foot, mag. 23.55 Prisoners, film 02.25 Murder on the home front, téléfilm</p>	<p>18.35 Futuremag, mag. 19.30 Le dessous des cartes, mag. 19.45 Arte Journal 20.00 360°-Géo, mag. 20.45 Silix and the city</p> <p>20.50 LE CANAL DE PANAMA Documentaire</p> <p>22.15 The sound of Belgium 23.40 Tracks, mag. 00.25 Fraktus, téléfilm</p>	<p>18.35 Vu à la télé 19.40 Météo 19.45 Le 19.45 20.10 Scènes de ménages, série</p> <p>20.50 NCIS : LOS ANGELES «Jour zéro»</p> <p>21.40 NCIS : Los Angeles, 4 ép. 01.05 Supernatural, 2 épisodes 02.40 Météo 02.45 M6 Music, mag.</p>
DIMANCHE 23 NOVEMBRE	<p>18.05 Sept à huit, mag. 19.50 Toi ton toit 20.00 Le journal 20.30 Du côté de chez vous</p> <p>20.55 MEN IN BLACK 3 Film de Barry Sonnenfeld</p> <p>23.00 Esprits criminels, 3 ép. 01.30 Los Angeles Police Judiciaire, série 02.25 L'actualité du cinéma 02.35 A l'écoute, mag.</p>	<p>17.30 Stade 2, mag. 18.50 Vivement dimanche prochain 19.55 Météo 20.00 Journal de 20 h 20.30 20h30, le dimanche</p> <p>20.45 COMME LES 5 DOIGTS DE LA MAIN Film de Alexandre Arcady</p> <p>22.45 Un jour, un destin, doc. 00.10 Histoires courtes - "Spécial Festival Paris courts devant"</p>	<p>17.00 Tennis : France / Suisse 17.55 Questions pour un super champion, jeu 19.00 Le 19/20 20.00 Tout le sport 0.20 Zorro</p> <p>20.45 LES ENQUÊTES DE MURDOCH «L'espion qui venait du froid»</p> <p>21.30 Les enquêtes de Murdoch, 3 épisodes 23.50 Météo, Soir 3</p>	<p>19.10 Canal football club - 1^{re} partie, sport (C) 19.40 Canal football club - 2^e partie (C) 20.55 Football : avant-match, sport (C)</p> <p>21.00 FOOTBALL : OM / BORDEAUX «Ligue 1»</p> <p>22.55 Canal football club - le débrief, sport 23.15 L'équipe du dimanche</p>	<p>19.15 Cuisines des terroirs, doc. 19.45 Arte Journal 20.00 Karambolage 20.15 Vox Pop, mag. 20.40 Silix and the city</p> <p>20.45 POLISSE Film de Maiwenn</p> <p>22.50 Les dessous chics d'Hollywood, doc. 00.10 Swing stories, doc. 01.05 Le turc en Italie</p>	<p>17.15 66 minutes, mag. 18.40 66 minutes : grand format, mag. 19.40 Météo 19.45 Le 19.45 20.10 Scènes de ménages</p> <p>20.50 CAPITAL «Alimentation : quand la qualité fait vendre»</p> <p>23.00 Enquête exclusive, mag. 01.50 La poursuite implacable 03.40 M6 Music, mag.</p>
LUNDI 24 NOVEMBRE	<p>17.00 4 mariages pour 1 lune de miel 18.00 Bienvenue chez nous 19.00 Money Drop 20.00 Le journal 20.30 Loto</p> <p>20.55 INTERVENTIONS «Episode 1»</p> <p>21.50 Interventions, 2 épisodes 23.50 New York unité spéciale 00.40 New York unité spéciale</p>	<p>17.55 Face à la bande 18.50 N'oubliez pas les paroles, jeu 19.20 N'oubliez pas les paroles 20.00 Journal de 20 h</p> <p>20.50 CASTLE «Bienvenue dans l'âge ingrat»</p> <p>21.35 Castle, 2 épisodes 23.05 Un oeil sur la planète 00.50 Dans quelle éta-gère... 00.55 La symphonie pastorale</p>	<p>17.30 Slam, jeu 18.10 Questions pour un champion, jeu 19.00 Le 19/20 20.00 Tout le sport 20.20 Plus belle la vie, série</p> <p>20.45 LUNDI EN HISTOIRES «Monaco, le rocher était presque parfait»</p> <p>22.25 Grand Soir 3 23.20 La case de l'oncle Doc</p>	<p>18.15 Le before (C) 18.45 Le JT (C) 19.05 Le grand journal (C) 20.00 Le grand journal, la suite (C) 20.25 Le petit journal (C)</p> <p>20.55 ENGRENAGES «Episode 5»</p> <p>21.55 Engrenages, série 22.50 Special investigation 23.45 L'œil de links, mag. 00.10 Landes, film</p>	<p>18.15 Un billet de train pour..., doc. 19.00 La fabuleuse histoire de l'évolution, doc. 19.45 Arte Journal 20.05 28 minutes, mag. 20.45 Silix and the city, série</p> <p>20.50 LA TERRE OUTRAGÉE Film de Michale Boganim</p> <p>22.35 Captive, film 00.35 Moana, doc.</p>	<p>17.20 Les Reines du shopping, jeu 18.25 Objectif top chef, jeu 19.40 Météo 19.45 Le 19.45 20.10 Scènes de ménages</p> <p>20.50 THE LAST SHIP «Virus»</p> <p>21.45 The last ship, 3 épisodes 00.15 Star-crossed, 2 épisodes 01.45 Three rivers, série 02.35 M6 Music, mag.</p>
MARDI 25 NOVEMBRE	<p>17.00 4 mariages pour 1 lune de miel 18.00 Bienvenue chez nous 19.00 Money Drop 20.00 Le journal 20.30 My Million</p> <p>20.55 MENTALIST «L'art de l'ésbroule»</p> <p>21.45 Mentalist, 2 épisodes 23.25 Euro Millions, jeu 23.30 Baby boom, doc. 03.35 Musiques, spectacle</p>	<p>17.55 Face à la bande 18.50 N'oubliez pas les paroles, jeu 19.20 N'oubliez pas les paroles 20.00 Journal de 20 h</p> <p>20.50 SECRETS D'HISTOIRE «Julius César ou la gloire de Rome»</p> <p>22.40 Infrarouge, doc. 01.10 Dans quelle éta-gère... 01.15 Un jour, un destin, doc.</p>	<p>17.30 Slam, jeu 18.10 Questions pour un champion, jeu 19.00 Le 19/20 20.00 Tout le sport 20.20 Plus belle la vie, série</p> <p>20.45 UN VILLAGE FRANÇAIS «La corde - Episode 3»</p> <p>21.35 Un village français, ép. 4 22.30 Météo, Grand Soir 3 23.25 Du côté de chez Dave</p>	<p>19.05 Le grand journal (C) 20.00 Le grand journal, la suite (C) 20.25 Le petit journal (C)</p> <p>20.55 L'AMOUR EST UN CRIME PARFAIT Film avec Mathieu Amalric</p> <p>22.45 Le géant égoïste, film 00.15 Henri, film 01.55 Basket : Championnat de France Pro A, sport</p>	<p>18.15 La baie de Suncheon, doc. 19.00 Dans la jungle Birmane, doc. 19.45 Arte Journal 20.05 28 minutes 20.45 Silix and the city</p> <p>20.50 UN AMOUR DE JEUNESSE Film de Mia Hansen-Love</p> <p>22.40 Aurora, film 03.10 Yourope, mag. 05.05 Musique russe, spectacle</p>	<p>17.20 Les Reines du shopping, jeu 18.25 Objectif top chef, jeu 19.40 Météo 19.45 Le 19.45 20.10 Scènes de ménages</p> <p>20.50 MAISON À VENDRE Présenté par Stéphane Plaza</p> <p>22.35 Maison à vendre, mag. 00.25 Maison à vendre, mag. 02.15 M6 Music, mag.</p>
MERCREDI 26 NOVEMBRE	<p>17.00 4 mariages pour 1 lune de miel 18.00 Bienvenue chez nous 19.00 Money Drop, jeu 19.55 Météo 20.00 Le journal</p> <p>20.55 ESPRITS CRIMINELS «Gabby»</p> <p>21.45 Esprits criminels, 2 ép. 23.25 Arrow, 2 épisodes 01.05 Breakout Kings, série</p>	<p>17.55 Face à la bande 18.50 N'oubliez pas les paroles, jeu 19.20 N'oubliez pas les paroles 20.00 Journal de 20 h</p> <p>20.50 LA LOI Série de Christian Faure</p> <p>22.20 Ces trois jours qui ont changé la vie des femmes 23.30 Un soir à la tour Eiffel 01.10 Plein 2 ciné</p>	<p>17.30 Slam, jeu 18.10 Questions pour un champion, jeu 19.00 Le 19/20 20.00 Tout le sport 20.20 Plus belle la vie, série</p> <p>20.45 LE MONDE DE JAMY «Au cœur de la faune sauvage»</p> <p>22.55 Météo, Grand Soir 3 23.50 Appassionata, spectacle 03.05 Midi en France, mag.</p>	<p>18.15 Le before (C) 18.45 Le JT (C) 19.05 Le grand journal (C) 20.00 Le grand journal, la suite (C) 20.25 Le petit journal (C)</p> <p>20.45 FOOTBALL «Ligue des champions»</p> <p>22.50 Snowpiercer, le transperceneige, film 00.55 Inside Out, doc. 02.05 Engrenages, 2 épisodes</p>	<p>18.15 Une vie de bourbon, doc. 19.00 Dans la jungle birmane, doc. 19.45 Arte Journal 20.00 28 minutes 20.45 Silix and the city</p> <p>20.50 PATER Film de Alain Cavalier</p> <p>22.35 Berlin stories : écrire la ville, doc. 23.30 Dehors, c'est l'été, film 01.00 Breaking the waves, film</p>	<p>17.20 Les Reines du shopping, jeu 18.25 Objectif top chef, jeu 19.40 Météo 19.45 Le 19.45 20.10 Scènes de ménages</p> <p>20.50 LE MEILLEUR PÂTISSIER «La finale»</p> <p>23.25 Le meilleur pâtissier : à vos fourneaux 1, jeu 00.25 Cousu main, jeu</p>
JEUDI 27 NOVEMBRE	<p>17.00 4 mariages pour 1 lune de miel 18.00 Bienvenue chez nous 19.00 Money Drop, jeu 19.55 Météo 20.00 Le journal</p> <p>20.55 PROFILAGE «Jusqu'au bout de la nuit»</p> <p>21.55 Profilage, 3 épisodes 01.00 New York Section Criminelle, 2 épisodes 02.45 À coups de crosse, film</p>	<p>17.55 Face à la bande 18.50 N'oubliez pas les paroles, jeu 19.20 N'oubliez pas les paroles 20.00 Journal de 20 h</p> <p>20.45 ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Guilaine Chenu, Françoise Joly</p> <p>22.25 Complément d'enquête 23.30 Alcaline, le concert, mag.</p>	<p>17.30 Slam, jeu 18.10 Questions pour un champion, jeu 19.00 Le 19/20 20.00 Tout le sport 20.20 Plus belle la vie, série</p> <p>20.45 ZODIAC Film de David Fincher</p> <p>23.30 Grand Soir 3 23.55 Le pitch 00.00 Les hommes libres, film 01.40 Sublime désillusion</p>	<p>18.15 Le before (C) 18.45 Le JT (C) 19.05 Le grand journal (C) 20.00 Le grand journal, la suite (C) 20.25 Le petit journal (C)</p> <p>20.55 RAY DONOVAN «Prêt sur gage»</p> <p>21.50 Ray Donovan, série 22.45 Lilyhammer, série 23.30 L'auberge espagnole, film</p>	<p>19.45 Arte Journal 20.05 28 minutes 20.45 Silix and the city</p> <p>20.50 LA PETITE DORRIT «Episode 1/8»</p> <p>21.40 La petite Dorrit, 2/8 22.35 L'hôpital et ses fantômes 23.35 L'hôpital et ses fantômes 01.00 tabou 02.55 Tue-moi, film</p>	<p>17.20 Les Reines du shopping, jeu 18.25 Objectif top chef, jeu 19.40 Météo 19.45 Le 19.45 20.10 Scènes de ménages</p> <p>20.50 RISING STAR «La finale»</p> <p>23.10 M6 fête les 30 ans du top 50 01.30 The gates, série 02.20 Météo</p>
VENREDI 28 NOVEMBRE	<p>18.00 Bienvenue chez nous 19.00 Money Drop, jeu 19.55 Météo 20.00 Le journal 20.30 My Million</p> <p>20.55 ALORS ON CHANTE ! Divertissement</p> <p>23.20 Euro Millions, jeu 23.25 Vendredi, tout est permis avec Arthur</p>	<p>17.55 Face à la bande 18.50 N'oubliez pas les paroles, jeu 19.20 N'oubliez pas les paroles 20.00 Journal de 20 h</p> <p>20.45 DUEL AU SOLEIL «Aller simple»</p> <p>21.40 Duel au soleil, série 22.40 Ce soir (ou jamais !) 00.10 Dans quelle éta-gère...</p>	<p>17.30 Slam, jeu 18.10 Questions pour un champion, jeu 19.00 Le 19/20 20.00 Tout le sport 20.20 Plus belle la vie, série</p> <p>20.45 FAUT PAS RÊVER «Polynésie, de Tahiti à Bora Bora»</p> <p>22.40 Frères d'armes 22.50 Soir 3 23.20 Enquêtes de régions</p>	<p>18.15 Le before (C) 18.45 Le JT (C) 19.05 Le grand journal (C) 20.00 Le grand journal, la suite (C) 20.25 Football : avant-match</p> <p>20.30 FOOTBALL : MARSEILLE / NANTES «Ligue 1»</p> <p>22.25 Jour de foot, mag. 22.55 The amazing spider-man 01.05 Comme des frères, film</p>	<p>19.00 Sur les sommets de l'Iran, doc. 19.45 Arte Journal 20.45 Silix and the city</p> <p>20.50 BIENVENUE EN SIBÉRIE Film de Raif Huettner</p> <p>22.30 Sida, un héritage de l'époque coloniale, doc. 23.20 Femmes sans enfant, femmes suspectes, doc.</p>	<p>17.20 Les Reines du shopping, jeu 18.25 Objectif top chef, jeu 19.40 Météo 19.45 Le 19.45 20.10 Scènes de ménages</p> <p>20.50 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES «Honore ton père»</p> <p>21.45 NCIS : Enquêtes spéciales, 4 épisodes</p>

Dématérialisation des marchés



Votre profil acheteur avec
sudest-marchespublics.com
Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur

✓ Plateforme nationale de mise en ligne des appels d'offres,
des DCE et de dématérialisation de vos procédures

- 1 Formule à la carte
- 2 Kit profil
- 3 Pack profil
- 4 Pass illimité

Renseignements :
Rhône : 04 78 28 16 39
Isère : 04 72 07 36 15
Loire : 04 77 42 15 96

- ✓ 6 000 collectivités clientes
- ✓ 335 000 entreprises enregistrées
- ✓ 475 000 visites par mois

Tout Lyon
Offiches

Journal & des TP
du Bâtiment en Rhône-Alpes

L'ESSOR
Offiches

L'ESSOR

L'ESSOR



Parution
le 30 janvier
2015

Réservez dès à présent
votre espace publicitaire

supplément

Enseignement et apprentissage



**PUBLICITE
COMMERCIALE**

Mirella LAUNAY
06 46 63 02 14
mlaunay@lessor.fr

Caractéristiques

- Pagination : 160 pages
- Grammage : intérieur 90 g brillant, couverture 250 g, pelliculage recto
- Façonnage : dos carré-collé
- Impression : quadrichromie
- Format : largeur 110 x hauteur 165 mm

Offert avec L'Essor du 30 janvier 2015

